

UFR

Sciences Médicales

COLLEGE SCIENCES DE LA SANTÉ



Livret des Enseignements

DFGSM 3

Diplôme de Formation

Générale

en Sciences Médicales

3^{ème} année

Année universitaire 2026-2027

Le mot du coordonnateur d'année et du Doyen

Vous avez choisi de devenir médecin et vous entrez en DFGSM 3.

Le programme du DFGSM 3 comporte des unités d'enseignement intégrées multidisciplinaires. Cette année vous permettra également de poursuivre votre formation, au lit du malade, avec les stages de séméiologie à l'hôpital.

Dans certains stages des photographies des patients notamment lors d'interventions chirurgicales sont réalisées par l'équipe soignante. Cette démarche fait partie du dossier patient, avec l'accord de celui-ci. En revanche il est strictement interdit de réaliser des photographies au sein des stages pour son usage personnel que ce soit des patients ou du personnel. Ces enregistrements n'ont pas vocation à rester sur les smartphones ou ordinateurs des étudiants et ne doivent en aucun cas être diffusé sur des réseaux sociaux même en publication éphémère. Cela serait une violation du secret professionnel et du droit à l'image.

Nous encourageons les étudiants motivés à participer au tutorat des étudiants de 1^{ère} année. Ce tutorat, proposé à l'initiative des associations étudiantes en partenariat avec l'Université de Bordeaux, a pour but de permettre à tout étudiant de se préparer dans de bonnes conditions aux concours. La participation au tutorat en DFGSM 2 et DFGSM 3 vous permettra d'obtenir l'enseignement complémentaire didactique validant un enseignement complémentaire de DFGSM 2, DFGSM 3 et pourra vous dispenser d'un module d'enseignement complémentaire en DFASM.

Les examens de fin de semestre et de fin d'année sont destinés à contrôler la bonne acquisition des connaissances. La moyenne à chacune des unités d'enseignement sera exigée pour le passage en DFASM 1. Les délais de révision entre les deux sessions de juin seront très courts. Ainsi, nous vous conseillons de travailler régulièrement afin de pouvoir profiter au mieux de l'enseignement théorique et pratique qui vous est proposé, tout en évitant des déconvenues en fin d'année. Ce travail régulier sera indispensable en DFASM 1, avec les stages hospitaliers le matin. Pour vous préparer au mieux à cette transition, nous augmentons, cette année, les cours en e-learning et les contrôles continus dans certaines UE.

Toutes les années du cursus médical sont importantes pour votre exercice professionnel futur, le DFGSM 3 n'échappe pas à cette règle.

Cette année, vous aurez à réaliser un « service sanitaire ». Ce dispositif, déployé au niveau national pour tous les étudiants en santé, permettra des actions de prévention primaire dans la région Aquitaine. Après un temps de formation réalisé au premier trimestre, vous aurez une période d'action en petits groupes interprofessionnels (avec des étudiants en odontologie et pharmacie, sage-femme, kiné et étudiants infirmiers) dans diverses structures (collèges, lycées, entreprises, EHPAD ...). Cette action se terminera par un retour d'expérience.

Faites preuve de curiosité et de rigueur et surtout, ne perdez jamais de vue que vous travaillez, avant tout, pour vous et vos futurs patients.

Professeur Éric DOBREMEZ
Coordonnateur des enseignements
de DFGSM 3

Professeur Pierre MERVILLE
Doyen
Faculté de Médecine de Bordeaux

Sommaire

Lutte contre le harcèlement et les violences	6
Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)	8
Bureau Vie Etudiante (BVE).....	9
Renseignements pratiques.....	10
ATTENTION : Enseignements dirigés et travaux pratiques	11
Information importantes	12
Etudiants à besoins spécifiques (PHASE)	13
Charte de bonne conduite numérique des cours à distance	15
Unités d'enseignement	16
Premier Semestre	16
Second Semestre.....	17
Contenu du programme	18
Stage d'initiation aux fonctions hospitalières	18
UE : Enseignement de sémiologie pratique à la faculté	19
UE : Santé, Société, Humanité	22
Formation service sanitaire	24
UE : Appareil digestif	26
UE : Système neurosensoriel	28
UE : Hormonologie - Reproduction	30
UE : Génétique et Sémiologie pédiatrique	32
UE : Rein et voies urinaires.....	34
UE : De l'agent infectieux à l'hôte	37
UE : Lecture critique d'article et biomédecine quantitative	39
UE : Apprentissage de l'exercice médical	40
UE : Psychiatrie adulte, Psychiatrie de l'enfant et de l'Adolescent (PEA) et Addictologie.....	42
Enseignements complémentaires.....	46
Enseignement didactique - tutorat	47
Anglais médical	49
Unités Enseignement Recherche (U.E.R et stage recherche).....	50
Ecole Santé Sciences : une formation précoce à la recherche en parallèle de vos études de santé.....	51
Valorisation du parcours de formation	52
Organisation des examens des études médicales : DFGSM 3.....	54
Modalités pratiques des examens	54
Réglementation	56
Conditions de validation	57
Redoublement.....	57
Les sessions.....	57
Exclusion des études médicales	57

Les infirmières de l'Espace Santé
Etudiants vous proposent du

soutien — psychologique DE PROXIMITÉ

*Sur le campus Carreire
Bâtiment 5D, bureau A18*

les jeudis matins
sur rendez-vous



*sans aucune
avance de frais
(tiers payant intégral)*

Lutte contre le harcèlement et les violences

Afin de favoriser un climat d'études sain et respectueux, propice à l'épanouissement de toutes et tous, mais aussi dans l'objectif de lutter contre toute forme de discrimination [raciste, sexiste, liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre ...], d'intimidation et de violence, l'UFR Sciences Médicales affirme sa volonté de tout mettre en œuvre pour que les victimes soient écoutées et accompagnées dans leurs démarches. Des moyens sont mis en place au sein de l'Université et de notre UFR pour recevoir votre parole, vous diriger vers des personnes ressources si vous en ressentez le besoin, et vous accompagner dans vos démarches juridiques. Des mesures concrètes sont prises contre les personnes suspectes d'avoir commis ces agressions ou tout autre acte discriminant, quel que soit leur statut.

L'université de Bordeaux s'engage à vous offrir des conditions d'études et de vie sur le campus optimales. Au travers de son [règlement intérieur](#), l'établissement rappelle aux membres de la communauté universitaire leurs droits et devoirs. Le respect de ces dispositions garantit le bon ordre au sein de l'établissement et la cohésion des étudiants et des personnels. A ce titre, nous vous rappelons que le bizutage est interdit, notamment lors des événements festifs et des moments d'intégration.

Si vous avez été victime ou témoin d'actes humiliants ou dégradants, la [Cellule d'écoute, de veille et de signalement \(CEVS\)](#) se tient à votre disposition.

Par le biais de la cellule, vous pourrez bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement, assurés par un cabinet de psychologie. Les éléments communiqués à la CEVS sont confidentiels et peuvent, si nécessaire, donner lieu à toute mesure de traitement utile.

Si vous êtes victime ou témoin de tels comportements punis par la loi, plusieurs moyens sont à votre disposition pour le signaler :

- **La cellule de veille contre le harcèlement sexuel, les violences sexistes et homophobes à l'Université** : une cellule de veille et de signalement existe à l'Université de Bordeaux. Lieu d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des victimes ou des témoins, elle répond concrètement et en toute confidentialité aux situations dont elle est saisie et agit pour prévenir et dissuader tout comportement abusif. Contacts étudiants : celluledeveille.etudiant@u-bordeaux.fr
<https://www.u-bordeaux.fr/campus/citoyennete-et-vivre-ensemble/Harcelement-discriminations-et-violences>
- **Le site du Collège Santé** : un signalement anonyme pourra être effectué sur le site du Collège Santé à l'adresse suivante : signalement.college.sante@u-bordeaux.fr dont les élus étudiants seront destinataires. Ils feront une analyse des faits signalés et les transmettront, le cas échéant, aux coordonnateurs d'années afin que des mesures soient prises.

- **Au CHU**, un dispositif de signalement des violences entre professionnels s'est mis en place. Chaque professionnel, quel que soit son statut (médical, non médical, étudiant) peut remplir un formulaire dédié disponible sur le portail du CHU :

Il est disponible directement sur le portail intranet du CHU, via le lien et/ou le QR code suivant (**aussi accessibles depuis un téléphone mobile**) :

https://iia.chu-bordeaux.fr/prog/openpage.php?idCor=Cor_556d3e7af9ece9f64bf4c74c6325074a



Chaque signalement est transmis de façon sécurisée à une cellule de recueil composée d'un nombre limité de personnes soumises au secret professionnel. Le signalement peut être anonyme. Toutefois, pour faire l'objet d'un traitement adapté, l'identité de l'auteur du signalement doit être précisée, qu'il soit victime ou témoin des faits rapportés.

- **Portail de signalement Police ou Gendarmerie #NeRienLaisserPasser** : ce portail vous assure un accueil personnalisé et adapté par un policier ou un gendarme. Il est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La discussion interactive instantanée permet un échange individualisé avec un policier ou un gendarme spécifiquement formé à la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes.

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Infos-pratiques/Signalement-des-violences-sexuelles-et-sexistes>

- **Centre national d'appui à la qualité de vie des étudiants en santé (CNA)** : cette structure de coordination a pour mission de favoriser la qualité de vie des étudiants en santé en proposant des interventions et des soutiens adaptés.

soutien@cna.fr – 21 rue Descartes – 75350 Paris Cedex 05 – tél : **0 800 724 900**

- **Espace santé étudiants** : ese@u-bordeaux.fr – 22, avenue Pey-Berland, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus – tél. : 05 33 51 42 00
- **Service de santé au travail** – tél. : 05 40 00 60 60 ou 05 40 00 37 11 - 16, avenue Léon Duguit, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus
- Vous pouvez aussi contacter directement, par mail, **votre coordonnateur d'année**
- **Violences sexistes et sexuelles : 3919** et <https://lannuaire.service-public.fr/centres-contact/R17892>
- **Souffrance et prévention du suicide : 3114** et <https://3114.fr>

Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

Cette formation de deux jours optionnelle et gratuite est accessible pour les étudiants depuis 2020. Le planning des formations est diffusé au fur et à mesure dans l'année.

Chacun est libre de suivre cette formation.

Le lien pour s'inscrire <https://www.santementale-etu-na.fr>

Bureau Vie Etudiante (BVE)

Pour toutes questions sur la vie étudiante (logement, restauration, transport, études...) et les démarches de la vie quotidienne.

Vous éprouvez des difficultés ?

Le bureau de la vie étudiante vous accompagne dans les différents dispositifs existants à Bordeaux : l'aide sociale, l'aide sociale numérique (remboursement sur facture datant de moins de 2 mois selon les critères sociaux), et les exonérations des frais d'inscription.

Pôle de vie, 1^{er} étage

Lun-ven, 9h-22h

05.57.57.10.50

accueilbve.carreire@u-bordeaux.fr

PÔLE DE VIE DE CAMPUS

Pratiquer un sport, jouer à des jeux de société, s'engager dans une association étudiante ou encore venir simplement se reposer ou se retrouver en groupe, rendez-vous au pôle de vie.

Espace « pique-nique » avec micro-ondes à disposition.

Pôle de vie campus Carreire, à côté du resto U, du lundi au vendredi de 8h à 22h

Bureau des sports du Collège Santé, RDC du pôle de vie

Accueil vie de campus les lundis et jeudis

Contact : accueilbve.carreire@u-bordeaux.fr – 05 57 57 10 50



Renseignements pratiques

Date à retenir

Réunion d'information : **mardi 1^{er} septembre 2026 à 9h – amphithéâtre 1** : présentation de l'organisation générale des enseignements, du service sanitaire, des enseignements complémentaires y compris les Unités Enseignement Recherche (UER), du stage de séméiologie en secteur hospitalier et de la réforme du 2^{ème} cycle.

Les cours magistraux débutent le **mardi 1^{er} septembre 2026** à 10 heures et ont lieu dans l'amphithéâtre 1 de l'Université de Bordeaux, domaine de Carreire, 146 rue Léo Saignat à Bordeaux.

Vacances Noël : **du 19/12/2026 au 3/01/2027 inclus**

Coordonnateur du DFGSM 3 :

M. le Professeur Eric DOBREMEZ

eric.dobremez@chu-bordeaux.fr

Responsables TP – ED

TP – ED associés aux UE

Responsable

Mme le Docteur Olivia PEUCHANT – Laboratoire de bactériologie

05 57 57 16 25 – olivia.peuchant@u-bordeaux.fr

Les TP d'anatomie se déroulent au laboratoire d'anatomie. Le contenu des séances varie en fonction des UE : observation et leçon d'une dissection anatomique, étude de planches anatomiques, étude d'os secs, séance sur tables de dissection virtuelle.

Séméiologie pratique à la faculté – Bâtiment TP – 4^{ème} étage

Responsable:

Mme la Professeure Claire RIGOTHIER

claire.rigothier@chu-bordeaux.fr

Assistantes pédagogiques:

Malia DE CASTRO

Marie RIVIERE

semeiologie-pratique@u-bordeaux.fr 05 57 57 56 67

ATTENTION : Enseignements dirigés et travaux pratiques

L'organisation des ED - TP est un casse-tête complexe qui ne peut tenir compte des souhaits individuels de plusieurs centaines d'étudiants. **Chacun d'entre vous est tenu de se rendre disponible pour les ED et TP tous les après-midis du 1^{er} et 2nd semestre.**

Les horaires de chaque groupe changent chaque semaine. Pour ceux qui envisageraient un travail salarié, s'il s'agit d'un engagement à horaire fixe, il est impossible de ne pas avoir de conflit de plannings, sauf si cet engagement professionnel concerne le week-end, le soir ou la nuit ! N'oubliez pas que l'absence à certaines séances peut entraîner la non validation du module d'enseignement. Les études de médecine méritent un temps plein et non un mi-temps !! Merci de respecter votre engagement universitaire.

Vous ne devez pas changer de groupe d'ED « à la sauvage » car les salles d'ED/TP ont une capacité d'accueil maximum que l'enseignant se doit de respecter.

Pour les ED/TP à caractère obligatoire:

Les absences dues à des cas de force majeure (hospitalisation par exemple) seront excusées grâce aux justificatifs que vous fournirez. Si une absence est programmée (intervention chirurgicale non urgente par exemple), merci d'anticiper : afin d'étudier la possibilité d'un changement de séance, contactez :

- le ou les responsables des UE concernées
- la responsable des ED -TP
- le coordonnateur de l'année

Pour les ED/TP à caractère obligatoire, des séances de rattrapage sont organisées (exception faite pour l'UE SSH) pour cas de force majeure et sur justificatifs (l'étudiant doit fournir un certificat médical **dans un délai de 72h**). Pour pouvoir y participer, il faut contacter :

- le responsable de l'UE concernée
- la responsable des ED -TP
- le coordonnateur de l'année

Coordonnées: cf page 10

Les TP d'anatomie se déroulent au laboratoire d'anatomie. Le contenu des séances varie en fonction des UE : observation et leçon d'une dissection anatomique, étude de planches anatomiques, étude d'os secs, séance sur tables de dissection virtuelle.

Information importantes

- Un changement d'adresse?
- Un nouveau numéro de téléphone ?
- Un problème d'inscription?
- Un évènement familial, professionnel...?
- Des informations sur les examens, sur les notes ?
- Une absence?
- Une difficulté, une demande particulière ?
- Un arrêt maladie, un problème au cours d'un stage hospitalier ?

**Gestion des cursus étudiants de 3^{ème} année
et des stages hospitaliers**

Bâtiment 5D – RDC – Porte E

Contactez

Julien DULONG

05 57 57 11 52

julien.dulong@u-bordeaux.fr

**LES EMPLOIS DU TEMPS, QUOTIDIENNEMENT MIS À JOUR,
AINSI QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOS ÉTUDES
SONT ACCESSIBLES**

SUR LE SITE MOODLE DU COLLÈGE SCIENCES DE LA SANTÉ

<http://moodle.u-bordeaux.fr>

En cas de difficulté particulière (absence d'un enseignant, modifications d'emplois du temps, lieux des cours), prendre contact avec :

Malia DE CASTRO - 05 57 57 56 67 – mail : malia.de-castro@u-bordeaux.fr

Gestion des enseignements du 1^{er} cycle des études médicales – Bâtiment Espace Santé – Bureau 12

Des informations importantes sont transmises sur votre messagerie universitaire,

PENSEZ À LA CONSULTER RÉGULIÈREMENT

Etudiants à besoins spécifiques (PHASE)

Le Service PHASE de l'Université de Bordeaux permet aux étudiants et étudiantes à profils particuliers de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de la mise en place d'aménagements d'études et d'examens.

Les profils accompagnés sont les suivants :

- Situation de handicap/maladie
- Sportifs / sportives de haut niveau (inscription sur liste du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports), de bon ou très bon niveau (reconnu par la commission du sport de haut niveau de l'Université de Bordeaux)
- Artistes reconnu.es par la commission art de l'Université de Bordeaux
- Elus.es (aux Conseils centraux, conseils des Collèges, CROUS)

Attention ! Les étudiants et étudiantes nécessitant un passage en commission, doivent impérativement se faire identifier auprès du service PHASE avant le :

- **20 septembre 2026 : Sport**
- **30 septembre 2026 : Art**

Contact du service PHASE:

Madame Marie LE PARC

Pôle de vie – 1^{er} étage

145 rue Léo Saignat

33076 Bordeaux cedex

05 57 57 56 84

marie.le-parc@u-bordeaux.fr

Bureau Mobilité Internationale

Adresse

Université de Bordeaux – Site Carreire

Bâtiment AD – Rez-de-chaussée

(en face du bâtiment Espace santé – à côté de la bibliothèque universitaire)

Horaires

Lundi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Mardi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Vendredi : fermé

Hors heures d'ouverture : veuillez nous contacter

Mobilité entrante : incoming-carreire@u-bordeaux.fr – 05 57 57 46 77

Mobilité sortante : outgoing-carreire@u-bordeaux.fr - 05 57 57 11 31

Bourses de mobilité : outgoing-carreire@u-bordeaux.fr - 05 57 57 45 04

Responsable du bureau : pauline.carreau@u-bordeaux.fr - 05 57 57 13 01

Charte de bonne conduite numérique des cours à distance

A consulter : Charte d'usage des IAG

Nous encourageons vivement une interaction pédagogique de qualité entre étudiants et enseignants. Les échanges, verbaux ou via le chat, se doivent d'être courtois et impliquent une confiance et un respect mutuel.

ETUDIANTS

- ❖ **Je me connecte quelques minutes avant l'heure du cours** afin de commencer à l'heure.
- ❖ **Je suis dans un environnement calme**, et si ce n'est pas possible, je porte un casque ou des écouteurs, de préférence avec micro intégré.
- ❖ **Je peux afficher une photographie et j'utilise un fond d'écran neutre**
- ❖ Je m'assure que **mon identifiant correspond bien à mon NOM et Prénom** (je n'utilise pas trois points de suspension...)

Une fois que le cours a commencé :

- ❖ **Ma caméra et mon micro sont coupés.**
- ❖ **Si je suis en retard, je m'installe sans interrompre.**
- ❖ **Je participe au cours** (sondages, questions) et je pose des questions si j'en ai besoin. **Pour prendre la parole, je clique sur "lever la main"**, selon les règles de prise de parole prédéfinies avec l'enseignant.e et j'active ma caméra
- ❖ **Je peux également poser une question sur le chat.** Je peux également signaler une question posée sur le chat à l'enseignant.e.
- ❖ Dans le respect du droit à l'image de tous les participants à la réunion, **je ne fais pas des captures d'écran ni des vidéos** de la session.

ENSEIGNANTS

- ❖ Quelques jours avant le cours, je **vérifie la localisation de la salle et la validité de mon IDNUM** (Identité Numérique UB), qui me permettra de me connecter au WIFI (réseau Eduroam) et au lien Zoom. Si besoin, je contacte l'adresse ufr-medecine@u-bordeaux.fr pour l'activation ou prolongation de l'IDNUM.
- ❖ Si ma salle en est équipée, j'utilise la Zoombox, qui permet de capter son et image sur un périmètre élargi (3 m environ).
- ❖ **Je réalise mon cours en Hybride**, via Zoom pour les étudiants à distance.
- ❖ Si une question est posée dans la salle, je pense à la répéter pour les étudiants, avant d'y répondre pour tous. De même, si une question est posée via le chat, je la répète pour les étudiants présents.

Unités d'enseignement

Premier Semestre **UE obligatoires**

UE : Stage d'initiation aux fonctions hospitalières

Coordonnatrice : Dr Mathilde PUGES – mathilde.puges@chu-bordeaux.fr

UE : Enseignement de séméiologie pratique à la faculté

Coordonnatrice : Pre Claire RIGOTHIER

claire.rigothier@chu-bordeaux.fr

UE : Santé, Société, Humanité

Coordonnateur : Dr Réda SALAMON – reda.salamon@laposte.net

Cours : 28h – ED : 16h

UE : Appareil digestif

Coordonnateur : Pr Jean-Frédéric BLANC – Dr Marie DECRAECKER

jean-frederic.blanc@chu-bordeaux.fr – marie.decraecker@chu-bordeaux.fr

Cours : 50h – ED : 2h – TP : 2h

UE : Système neurosensoriel

Coordonnateur : Dr Jérôme AUPY – jerome.aupy@chu-bordeaux.fr

Cours : 58h – ED : 4h

UE : Hormonologie - Reproduction

Coordonnateur : Dr Julie BROSSAUD – Dr Amandine FERRIERE

julie.brossaud@chu-bordeaux.fr – amandine.ferriere@chu-bordeaux.fr

Cours : 52h

UE : Génétique et Séméiologie pédiatrique

Coordonneurs : Pre Caroline ROORYCK-THAMBO – Dr JULIEN VAN-GILS – Pr Raphaël ENAUD

caroline.rooryck-thambo@chu-bordeaux.fr – julien.van-gils@chu-bordeaux.fr

raphael.enaud@chu-bordeaux.fr

Cours : 30h (Génétique) et 10h (Sémiologie pédiatrique)

Second Semestre

UE obligatoires

UE : Rein et voies urinaires

Coordonnatrice : Pre Claire RIGOTHIER - claire.rigothier@chu-bordeaux.fr

Cours en e-learning : 18h – ED ou cours : 32h – TP : 2h

UE : De l'agent infectieux à l'hôte

Coordonnatrice : Pre Cécile BEBEAR – cecile.bebear@u-bordeaux.fr

Cours : 50h30 – ED : 10h – TP : 2h

UE : Lecture critique d'article et biomédecine quantitative

Coordonnateurs : Pre Laura RICHERT – Dr Thomas FERTE

laura.richert@u-bordeaux.fr – thomas.ferte@u-bordeaux.fr

Cours : 12h

UE : Apprentissage de l'exercice médical

Coordonnateur : Pr William DURIEUX – william.durieux@u-bordeaux.fr

Cours en e-learning : environ 16h – ED présentiel : 14h

UE : Addictologie et Psychiatrie

Cours 16h

Coordonnatrice addictologie : Pre Méлина FATSEAS

melina.fatseas@u-bordeaux.fr

Coordonnateurs psychiatrie : Pre Anouck AMESTOY et Pr Bruno AOUIZERATE

aamestoy@ch-perrens.fr / bruno.aouizerate@u-bordeaux.fr

Les UE « Rein et voies urinaires », « Hormonologie – Reproduction », « Génétique et Sémiologie pédiatrique », « De l'agent infectieux à l'hôte » et « Apprentissage de l'exercice médical » sont communes avec la L2 de maïeutique.

1^{er} et 2^{ème} semestres :

UE : Stage d'initiation aux fonctions hospitalières

Coordonnatrice : Dr M. PUGES – mathilde.puges@chu-bordeaux.fr

UE : Enseignement de séméiologie pratique à la faculté

Coordonnatrice : Pre Claire RIGOTHIER

claire.rigothier@chu-bordeaux.fr

Contenu du programme

Stage d'initiation aux fonctions hospitalières

Les étudiants inscrits en DFGSM 3 (primants, redoublants et triplants) doivent accomplir des stages de séméiologie. Le stage consiste en un enseignement de séméiologie dispensé par un médecin du service d'accueil devant permettre à l'étudiant de savoir interroger un patient et d'acquérir les principales techniques d'examen clinique. Ces stages sont organisés à raison de **3 heures** par semaine, **le mardi de 14h30 à 17h30**, pendant qui débutent sur 4 périodes, de novembre à mai.

Les affectations des étudiants seront mises en ligne une semaine avant le début du stage. Vous pourrez les consulter sur moodle:

<https://moodle.u-bordeaux.fr/course/view.php?id=12275§ion=2#tabs-tree-start>

L'obligation vaccinale **COVID-19** des professionnels et étudiants en santé a été levée par décret depuis le 15 mai 2023 mais reste toutefois fortement **recommandée**.

Congés

Les stages seront interrompus uniquement pendant les vacances de Noël et pendant la période d'examens.

Lieux de stages

Hôpital Pédiatrique-Pellegrin	Hôpital Pellegrin
Hôpital Saint-André	Institut Bergonié
Hôpital du Haut-Lévêque	Hôpital Xavier Arnozan
Centre Hospitalier Charles Perrens	

Validation des stages

LA PRESENCE EN STAGE EST OBLIGATOIRE, sinon le stage sera invalidé.

En fin de stage, les médecins du service ayant accueilli l'étudiant sont appelés à fournir une évaluation du stage de chaque étudiant.

Toute absence en stage sera signalée à la scolarité par le médecin responsable.

Toute absence, même pour raison de maladie, doit être rattrapée. L'étudiant doit fournir un certificat médical **dans un délai de 48h** au chef de service du stage et à la gestion des cursus étudiants et des stages hospitaliers - Bâtiment 5D, RDC – Porte E : Julien DULONG : tél : 05 57 57 11 52

mail : julien.dulong@u-bordeaux.fr

Une absence d'une durée supérieure à la moitié du stage, quel qu'en soit le motif, entraîne la non validation de celui-ci et l'organisation d'un stage de rattrapage dont la durée et les modalités sont fixées par les coordonnateurs d'année. Les absences doivent être justifiées.

Dans le cas d'une invalidation, l'étudiant devra effectuer un stage de rattrapage. Si ce dernier reste invalidé, il entraînera le redoublement de l'étudiant.

UE : Enseignement de sémiologie pratique à la faculté

Coordonnatrice : Pre Claire RIGOTHIER

claire.rigothier@chu-bordeaux.fr

Finalités de l'enseignement:

Au terme du premier cycle des études de médecine, les étudiants doivent avoir complété leurs connaissances en sémiologie clinique, ce qui fait suite à l'enseignement pratique déjà délivré en DFGSM 2. Ceci suppose :

- d'approfondir les notions cliniques sur les maladies,
- d'être capable de mener un interrogatoire de patient et d'effectuer les gestes courants d'un examen clinique (quelle que soit l'activité professionnelle future).

Mode de fonctionnement:

Le manuel au format numérique « Notions cliniques sur les maladies et Abrégé de sémiologie pratique » constitue toujours la base théorique de l'enseignement (des actualisations ponctuelles seront disponibles, le cas échéant, sur Moodle – plateforme pédagogique de l'Université de Bordeaux). Avant le début de chaque séance, les étudiants apprennent seuls le chapitre afférant à l'enseignement dispensé ce jour. Cette préparation est indispensable : chaque étudiant doit aborder les séances en ateliers en connaissant parfaitement le contenu du chapitre correspondant.

Des évaluations ponctuelles de ces connaissances sont possibles au début de chaque séance.

Les étudiants doivent, par ailleurs, apporter lors des séances le stéthoscope offert en DFGSM 2.

Modalités pratiques :

L'enseignement comporte plusieurs types de séances qui auront lieu entre le 7 septembre 2026 et le 9 avril 2027 :

- des ateliers de Travaux Pratiques (groupes de 8 étudiants)
- des séances d'Enseignements Dirigés (groupes de 16 ou 24 étudiants)
- des séances de jeux de rôles permettant de restituer dans le contexte d'une consultation les connaissances sur les maladies. Ces séances de simulation mettent en scène un étudiant jouant le rôle du patient (le seul à connaître le diagnostic mais devant rendre la situation la plus véritable) un autre celui du médecin qui doit conduire l'interrogatoire et mener l'examen clinique afin de proposer une synthèse diagnostique et une conduite à tenir (groupe de 16 étudiants).

Les séances porteront sur :

- Néphrologie et troubles métaboliques : 1 ED
- Endocrinologie - nutrition : 1 ED
- Digestif : 1 atelier, 1 ED urgences abdominales et 2 ED : imagerie abdominale
- Gynécologie : 1 atelier
- Pédiatrie : 2 ED : croissance et jeux de rôles
- Jeux de rôles pluridisciplinaires : 1 ED relation médecin-patient et 1 ED synthèse multidisciplinaire
- Neurologie : 1 atelier, 3 ED : signes cliniques en vidéo, jeux de rôles et imagerie neurologique
- Psychiatrie : 1 ED
- Pharmacologie : 1 ED

Cet enseignement fera l'objet d'une évaluation de la part des étudiants en fin d'année universitaire.

Emploi du temps :

Le respect du planning est impératif pour des raisons pédagogiques et organisationnelles !

Absences et échanges :

Cas	Autorisé	Justificatif	Malus
Echange pour raison médicale	Oui	Certificat médical à transmettre dans les 72h	Aucun si procédure respectée et validée par le secrétariat, ratrapage indispensable
Echange pour motif non valables (ex. voyage)	Non	—	-0,5 par échange
Tout échange sans validation préalable par les assistantes pédagogiques	Non : quel que soit le motif	—	-0,5 par échange
Absence justifiée et rattrapée	Oui	Certificat médical à transmettre dans les 72h	Aucun malus dans la limite de 2 absences justifiées et rattrapées par semestre
Absence justifiée et non rattrapée	Non	Certificat médical à transmettre dans les 72h	-0,5 par absence
Absence injustifiée et rattrapée	Une par semestre tolérée	—	Aucun malus pour la 1 ^{ère} du semestre, -0,5 par absence pour les suivantes
Absence injustifiée et non rattrapée	Non	—	-0,5 par absence

Un justificatif ne dispense pas d'un ED. Tout ED manqué, même en cas d'absence justifiée, doit obligatoirement être rattrapé.

Quelle que soit la situation (échange, absence ou rattrapage) : il est obligatoire de contacter le secrétariat de sémiologie :

semeiologie-pratique@u-bordeaux.fr

Sans cela le malus prévu par le règlement s'appliquera automatiquement.

Moodle :

Lien vers : [UE Sémiologie pratique DFGSM3](#)

Sur cet espace informatique dédié, les étudiants ont à leur disposition la version électronique du référentiel, les diaporamas présentés dans les EDs, et le cas échéant, des liens vers des sites offrant des ressources utiles au plan sémiologique.

En cas de question(s) ou si vous remarquez une discordance sur certains points, n'hésitez pas à en faire part, AVANT l'examen final.

Examen :

L'examen comporte 2 étapes :

- un contrôle écrit d'une durée d'1h30 des connaissances théoriques de base portant sur l'ensemble des connaissances acquises en séméiologie en DFGSM 2 et DFGSM 3
- une demi-journée pratique. Cette épreuve, date fixée selon les ECOS nationaux, facultaires et examens pratiques de 2^{ème} année, comporte, sur une demi-journée : un parcours de stations ECOS, où chacun doit faire état de son savoir-faire technique acquis lors des ateliers et travaux pratiques et/ou interprétations de documents dans le contexte d'une situation clinique simulée.

La date vous sera communiquée ultérieurement.

Validation de l'ensemble de l'UE

Pour obtenir la validation de l'UE en 1^{ère} session, il faut :

- avoir participé à tous les ateliers et enseignements dirigés :

- la présence est obligatoire
- les absences justifiées ou non doivent être rattrapées,

Chacune des situations présentées dans le tableau ci-dessus entraîne l'application de **pénalités**. Les pénalités sont appliquées sur l'ensemble de l'année universitaire et viennent en déduction de la note globale de l'UE (partie écrite et partie orale), dans la limite de **3 points**. Au-delà de six absences non rattrapées, le **redoublement s'applique**.

Cette disposition s'applique sur la note de la session 1 et concerne également les étudiants redoublants,

- les absences sont des éléments essentiels dans l'appréciation de l'investissement des étudiants notamment lors des délibérations.
- avoir obtenu à l'examen final (écrit et examen pratique terminal) une note globale globale $\geq$ 12/20:
 - écrit, comportant 60-75 questions, ramené à une note sur 20
 - 5 notes de mini-ECOS, chacun noté sur 20

La somme de ces différentes notes est ramenée à une moyenne sur 20 : moyenne globale supérieure ou égale à 12/20 pour valider l'examen.

Le 2^{ème} session est une épreuve pratique orale requérant une moyenne supérieure ou égale à 12/20 pour valider. La session 2 peut se dérouler jusqu'au **2 juillet 2027**. Aucun engagement ne doit être pris avant cette date.

Coordonnateur : Dr Réda SALAMON

reda.salamon@laposte.net

Equipe pédagogique :

Module "Santé Publique" (responsable du module : Dr Marianne SAVES) :

Pr F. ALLA, Dr G. COUREAU, Dr E. LHOMME, Pre S. MATHOULIN-PELISSIER, C. MORGAT, M. SAVES, V. THEVENET

Module "Sciences Humaines et Sociales" (responsable du module : Dr Réda SALAMON) :

- Médecine : Pre V. AVEROUS, Dr T. HAASER, Dr J. F. JOSEPH

- Sciences Humaines et Sociales : A. LEGRAND, Dr R. SALAMON, Dr E. TOUSSAINT

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Module "Santé Publique" (20h CM)

- Démarche d'intervention en santé publique
- Principes d'épidémiologie descriptive
- Dépistage néonatal
- Fardeau des maladies (1)
- Vaccination
- Fardeau des maladies (2)
- Dépistage des cancers
- Registres
- Systèmes et politiques de santé en France
- Radioprotection

Module "Ethique" (8h CM)

- Ethique médicale 8H
- 1) Généralités (définition de l'éthique, grands principes de l'éthique médicale, respect de l'autonomie, vulnérabilité etc.),
- 2) Ethique du soin, problématique de l'autonomie et fin de vie (l'acharnement thérapeutique, de l'euthanasie, personne de confiance, directives anticipées, collégialité etc.) ;
- 3) Bioéthique (PMA, embryons, dons d'organes, génétique) et
- 4) Approches transversales du corps.

Module "Sciences Humaines et Sociales" (16h TD)

- Vécu psychologique de la maladie et des traitements **(6h)** : les étapes du deuil, l'adhésion thérapeutique, vécu psychologique de la famille, etc...
- Relation soignant/soigné/famille **(6h)** : écoute, conduite d'un entretien, annonce d'un diagnostic, soutien psychologique, relation d'aide, éducation thérapeutique, etc...
- Vécu professionnel **(4h)** : enjeux du travail en interdisciplinarité, épuisement professionnel, régulation, etc...

Modalités de contrôle des connaissances:

Module "Santé Publique", "éthique" et enseignement théorique du "service sanitaire" (coefficient : 50% de la note de l'UE)

1^{ère} session : épreuve de 60 minutes sous forme de QCM.

2^{ème} session : épreuve de 60 minutes sous forme de QCM, ou questions rédactionnelles, ou épreuve orale.

Module "Sciences Humaines et Sociales" (coefficient : 50% de la note de l'UE)

- présence obligatoire aux ED sinon non validation de l'UE, même si obtention d'une note au contrôle continu,
- contrôle continu : synthèse d'un ouvrage et/ou analyse critique d'un article (en français ou en anglais) traitant d'un des thèmes développés et/ou analyse individuelle ou par petits groupes d'un cas clinique proposé par l'enseignant/ou l'étudiant, etc...

Attention

1. Le contrôle continu pourra se dérouler sur table au début d'une séance ou consister en un travail rédactionnel à effectuer seul et à remettre dans un délai qui sera mentionné par le coordinateur d'UE, à la fin des ED.
2. Les demandes de changement de groupe aux ED seront acceptées uniquement pour raison médicale et sur présentation d'un certificat médical. Toute demande de changement de groupe non justifiée par un certificat médical sera refusée.
3. Il y aura une session de rattrapage uniquement pour le module Santé Publique. La note du contrôle continu est conservée en session 2 pour la notation finale.
4. **La présence obligatoire aux ED sera contrôlée. Il n'y a pas de session de rattrapage. Aussi, les étudiants qui n'assisteront pas aux ED de l'UE Santé, Société, Humanité, lors du premier quadrimestre, seront sanctionnés à raison de -0,5 point par absence (maximum : 3 points) sur leur note finale en session 1.**
5. **Les étudiants qui n'auront pas rendu leur contrôle continu ne pourront pas valider leur DFGSM 3 et redoubleront.**

Formation service sanitaire

Responsable : Pr F. ALLA

francois.alla@u-bordeaux.fr

Le service sanitaire des étudiants en santé (SSES) a pour objectifs d'initier les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention et de la promotion de la santé, de développer leur compétence à mener des actions auprès de tous les publics, d'assurer des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de publics divers, de favoriser l'autonomie des étudiants et renforcer le sens de leur engagement dans leurs études, de favoriser l'inter-professionnalité des étudiants en santé par la réalisation de projets communs à plusieurs filières de formation.

Le SSES comporte une formation théorique à l'Université et un stage de terrain. Le stage, d'une durée de quelques jours (variable selon le stage) comporte un temps de formation et préparation et un temps d'intervention de prévention auprès de publics, notamment au sein d'établissements scolaires. Il se déroule par groupes d'environ cinq étudiants issus de plusieurs filières. Il est encadré par un référent professionnel et fait l'objet d'une convention entre une structure d'accueil et l'Université. Il peut porter sur n'importe quel thème sachant que des thématiques ont été définies comme prioritaires en Nouvelle-Aquitaine : addictions (dont tabac), nutrition (alimentation, activité physique), vie affective et sexuelle, santé environnementale, compétences psychosociales, santé bucco-dentaire.

A l'Université de Bordeaux, l'enseignement théorique est mutualisé entre les filières de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique.

Il comporte trente heures d'**enseignement magistral** portant sur 1) les principes de l'intervention en santé publique ; prévention et promotion de la santé ; 2) la démarche projet ; 3) des retours d'expériences : rôles et missions des acteurs du soin ; 4) les thématiques prioritaires et populations à besoins spécifiques.

L'enseignement est en ligne sur Moodle. Le programme vient en complément des enseignements déjà dispensés par ailleurs, qui sont considérés comme acquis. L'enseignement comporte une séance de travaux dirigés de 3 heures par étudiant. Ce TD vise à s'approprier les bases de la préparation d'une action et de l'animation d'un groupe. Ils comportent des exercices de mise en situation (adaptation au public, gestion des difficultés, prise en compte de ses limites...).

Cet enseignement universitaire pourra être complété au sein du stage par un approfondissement sur le thème, la population et le contexte spécifiques au terrain de stage.

Pour la filière médecine, l'enseignement universitaire se déroule en DFGSM 3 de septembre à décembre pour les cours magistraux ; en janvier pour les TD. Le stage se déroule préférentiellement en deuxième semestre de DFGSM 3.

Pour valider le service sanitaire, vous devez :

- valider l'enseignement théorique (intégré à l'UE Santé, Société, Humanité)
- être présent obligatoirement **au TD**
- valider le stage (après avis du responsable de la structure d'accueil)

Cette validation doit se faire avant la fin du DFASM 2.

A. ENSEIGNEMENT

1. Principes de l'intervention en santé publique ; prévention et promotion de la santé

- Principes de la promotion de la santé et de l'éducation pour la santé **(1h)**
- Aspects théoriques (déterminants sociaux de la santé, inégalités sociales de santé, modèles de changement de comportement, compétences psychosociales, conduites à risque, estime de soi, représentations des personnes, etc...) **(2h)**
- Vulnérabilité et inégalités **(1h)**
- Approche motivationnelle et intervention brève, posture éducative **(2h)**
- Les acteurs en région **(1h)**
- Principes éthiques de l'intervention en prévention, éviter la stigmatisation **(1h)**

2. Intervenir auprès des publics : la démarche projet

- L'intervention de santé publique : principe, déroulement, démarche de projet, données probantes, bonnes pratiques, diagnostic, évaluation **(4h)**
- Principes et techniques (communication, animation de groupe, etc...) **(6h)**
- Les outils d'animation et ressources à disposition **(1h)**
- Les ressources à disposition, les centres documentaires **(1h)**

3. Thématiques prioritaires, populations à besoins spécifiques et contextes

4. TD de mise en situation (3H)

La participation au TD est obligatoire au sein du groupe d'affectation (3h).

B. STAGE

La préparation, le suivi et l'évaluation du projet s'effectuent au sein du stage sous l'encadrement du référent professionnel et du responsable de la structure d'accueil.

Les affectations sont effectuées au plus tard fin janvier.

UE : Appareil digestif

Coordonnateurs : Pr J.F. BLANC / Dr M. DECRAECKER

jean-frederic.blanc@chu-bordeaux.fr / marie.decraecker@chu-bordeaux.fr

Equipe pédagogique:

J.F. BLANC, S. BOUCHET, V. JECKO, M. DECRAECKER, A. DELGOVE, P. O. GIRODET, F. LE LOARER, C. GRONNIER, A. GROS, P. PAPADOPOULOS, F. ZERBIB

Objectifs pédagogiques:

- Présentation générale de l'organisation morphologique et fonctionnelle de l'appareil digestif en développant les bases utiles à la compréhension des signes cliniques et para cliniques.
- Séméiologie clinique (médicale et chirurgicale) et para clinique (biologie, imagerie ...) des maladies du tube digestif, du foie, des voies biliaires et du pancréas.
- Introduire des notions de dysfonctions en privilégiant le choix d'exemples les plus fréquents et/ou les plus démonstratifs et connaître leurs principaux moyens d'études.
- Aspects physiopathologiques et bases pharmacologiques des traitements.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Les TP d'anatomie se déroulent au laboratoire d'anatomie.

Anatomie (14h CM – 2h ED intégrées aux 6h totales communes inter UE) Pre A. DELGOVE

Bases anatomiques des syndromes vasculaires digestifs, des épanchements abdominaux, des syndromes occlusifs, des pathologies de la paroi abdominale (dont orifices herniaires)

- la paroi, le diaphragme et les orifices (faiblesses) **(2h)** Pr V. JECKO – Pre A. DELGOVE

Bases anatomiques des syndromes oesophagiens et de la vascularisation digestive (aorte abdominale) **(2h)** Pr V. JECKO

Bases anatomiques des syndromes hépatiques biliaire, vasculaire et traumatique

- foie, vésicule biliaire, pédicule hépatique **(2h)** Pr V. JECKO

Bases anatomiques des syndromes pancréatiques, endocriniens et obstructifs

- duodéno-pancréas **(1h)** Pre A. DELGOVE

Bases anatomiques des syndromes digestifs : estomac, grêle, colon **(4h)** Pre A. DELGOVE

Bases anatomiques des syndromes spléniques (splénomégalie et traumatiques ...)

- loge splénique **(1h)** Pre A. DELGOVE
- le péritoine **(1h)** Pre A. DELGOVE

Histologie (8h CM dont 6h en e-learning – 2h TP par étudiant) Pre A. GROS

Tube digestif

- cavité buccale, oesophage, estomac, intestin grêle, gros intestin, canal anal

Glandes annexes

- glandes salivaires, foie, pancréas

TP d'Histologie (2h)

Les TP comprennent une observation au microscope de préparations histologiques et une participation orale active des étudiants reposant sur la reconnaissance de microphotographies projetées. Les connaissances histologiques et histo-physiologiques sont donc indispensables afin de tirer le maximum de profit de cette séance

Physiologie (6h)

Physiologie 1 : motricité digestive Pr F. ZERBIB

Physiologie 2 : bloc duodéno pancréatique, foie, voies biliaires Pr J.F. BLANC/ Dr M. Decraecker

Anatomopathologie (4h)

Pathologie générale du tube digestif (2h) Pr F. LE LOARER

Pathologie générale du foie et du pancréas (2h) Pr F. LE LOARER

Le support de présentation sera disponible à l'avance sur MOODLE pour permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances nécessaires à leur participation active dans les deux séances sous forme de cas cliniques qui devront être interactifs

Imagerie (4h)

Imagerie : radio anatomie et séméiologie en imagerie digestive Dr P. PAPADOPOULOS

Séméiologie clinique (dont chirurgicale) (10h)

Séméiologie œsophage, estomac duodenum Pr F. ZERBIB

Séméiologie intestin grêle, colon Pr F. ZERBIB Séméiologie foie Pr J.F. BLANC / Dr M. Decraecker

Séméiologie voies biliaires – pancréas Pr J.F. BLANC / Dr M. Decraecker

Séméiologie chirurgicale Pre C. GRONNIER

Pharmacologie (4h)

Pharmacologie 1 Dr S. BOUCHET – Pr P.O. GIRODET

Pharmacologie 2 Dr S. BOUCHET – Pr P.O. GIRODET

Références

Ouvrage : les fondamentaux de pathologie digestive par la collégiale des universitaires en hépato-gastro-entérologie, Edition Masson. Version on-line disponible sur le site de la SNFGE.

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session : examen écrit de 1 heure 30 sous forme de QROC/QCM.

Les modalités de contrôle de la session de rattrapage peuvent varier en fonction du nombre de candidats (QCM, QROC, questions rédactionnelles). Ces modalités pourront être précisées par l'enseignant coordonnateur.

2^{ème} session : examen écrit de 1 heure 30 sous forme de QROC/QCM, ou questions rédactionnelles, ou oral.

La présence au TP d'Histologie est obligatoire et sera contrôlée. Une session de rattrapage sera organisée pour absence liée à un cas de force majeure. L'absence de l'étudiant au TP de rattrapage conduira à une pénalité d'un point sur la note finale de l'UE.

Coordonnateur : Dr J. AUPY

jerome.aupy@chu-bordeaux.fr

Equipe pédagogique:

C. AOUIZERATE, D. BENTENOVITCH, A. AMESTOY, B. BROCHET, P. BURBAUD, E. CUNY, V. DOUSSET, J. ENGELHARDT
I. GHORAYEB, D. GUEHL, G. LE MASSON, D. LIGUORO, H. LOISEAU, M. L. MARTIN-NEGRIER, J. A. MICOULAUD-FRANCHI,
A. PARIENTE, A. RUET, I. SIBON, F. TISON, M. TOURNIER, H. VERDOUX, J. R. VIGNES

Equipe pédagogique :

Dr J. Aupy, B. Aouizerate, M. Bouvard, A. Ruet, P. Burbaud, E. Cuny, V. Dousset, I. Ghorayeb, D. Guehl,
G. Le Masson, D. Liguoro, J. Engelhardt, M. L. Martin-Negrier, J. A. Micoulaud-Franchi, A. Pariente, I. Sibon,
D. Bentenovitch, M. Tournier, C. Quiles, J. R. Vignes, B. Glize

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Les TP d'anatomie se déroulent au laboratoire d'anatomie.

Neuroanatomie (12h CM) Pre D. LIGUORO

- Somesthie (2h)
- Motricité (4h)
- Voies vestibulaires centrales, voies cochléaires (2h)
- Formation réticulée, système neuro-végétatif (2h)
- Système limbique, cortex, nerfs crâniens (2h)

Histologie (4h CM)

- Histologie du système nerveux Pre M.L. MARTIN-NEGRIER

Neurophysiologie (16h CM)

- Motricité (4h) Pr P. BURBAUD
- Comportements instinctifs (2h) Dr I. GHORAYEB
- Olfaction – gustation (2h) Dr J. AUPY
- Physiologie des états de veille et de vigilance (2h) Dr J. MICOULAUD-FRANCHI
- Mémoire (2h) Pr D. GUEHL
- Fonctions exécutives préfrontales (2h) Pr D. GUEHL
- Douleur (2h) Dr I. GHORAYEB

Neuropharmacologie (2h CM) Pr P-O. GIRODET

Anatomie radiologique (4h CM)

- Anatomie 1 - Pr V. DOUSSET
- Anatomie 2 - Pr V. DOUSSET

Séance de révision QCM matières fondamentales (2h ED) ?

Séméiologie neurologique et neurochirurgicale (18h CM)

- Séméiologie neurologique périphérique **(2h)** Pr G. LE MASSON
- Séméiologie des nerfs crâniens **(2h)** Pr B. BROCHET
- Séméiologie radiculaire, canal lombaire étroit, myélopathie cervico arthrosique, compression médullaire lente, syringomyélie **(2h)** Pr J.R. VIGNES
- Séméiologie des syndromes cérébelleux, des tumeurs cérébrales **(2h)** Dr J. ENGELHARDT
- Séméiologie des confusions et démences, des syndromes extrapyramidaux **(2h)** Dr D. BENTENOVITCH
- Séméiologie des comas, de l'hypertension intra-crânienne (HTIC), syndrome méningé **(2h)** Pr E. CUNY
- Séméiologie hémisphérique (hématomes intracérébraux et accidents vasculaires cérébraux ischémiques) **(2h)** Pr I. SIBON
- Séméiologie des aphasies, fonctions de contrôle et d'adaptation mémoire et apprentissage **(2h)** Pr B. GLIZE
- Séméiologie épileptique **(2h)** Dr J. Aupy

Séméiologie psychiatrique (8h CM)

- Séméiologie des troubles de l'humeur **(2h)** Pre H. VERDOUX – Pre M. TOURNIER
- Séméiologie des troubles anxieux **(2h)** Pr B. AOUIZERATE
- Séméiologie des troubles psychotiques **(1h)** Pr H. VERDOUX et somatomorphes **(1h)** Pr B. AOUIZERATE
- TDAH et modèles d'attention et TSA modèles de troubles de la cognition sociale et perceptifs **(2h)** Pre A. AMESTOY

Séance de révision QCM matières cliniques **(2h ED)** ?

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session : épreuve de 1 heure sous forme de QCM (physiologie, biophysique, sémiologie) et question rédactionnelle courte (anatomie).

2^{ème} session : épreuve de 1 heure sous forme de QCM (physiologie, biophysique, sémiologie) et/ou question rédactionnelle courte (anatomie), ou épreuve orale.

Examen pour le certificat complémentaire : 30 minutes en QCM ou QROC sur cas clinique et documents additionnels, ou oral.

Coordonnatrices : Dr J. BROSSAUD – Dr A. FERRIERE

julie.brossaud@chu-bordeaux.fr - amandine.ferriere@chu-bordeaux.fr

Equipe pédagogique :

P. BARAT, A. BEDEL, V. BERNARD, J. BEZIN, J. BROSSAUD, J. BOUTIN, C. CAUMONT, B. CATARGI, A. FERRIERE, D. GAYE, P.O. GIRODET, M. HAISSAGUERRE, M. MATAMALA, D. GUEHL, E. HINDIE, V. RIGALLEAU, L. SENTILHES, A. TABARIN

Objectifs pédagogiques:

- Connaître les bases anatomiques, histologiques, physiologiques et biochimiques du système endocrinien utiles à la compréhension de la pathologie endocrinienne et de la reproduction.
- Comprendre la physiopathologie des principales affections endocriniennes et de l'appareil reproducteur :
- Apprendre la séméiologie clinique et para clinique (biologie et imagerie) des principales maladies endocriniennes adultes et pédiatriques, de l'appareil reproducteur et de la grossesse.
- Aborder les bases physiopathologiques et pharmacologiques des traitements.

L'objectif est de fournir aux futurs médecins des bases solides séméiologiques et physiopathologiques qui sont indispensables à la compréhension des principales pathologies endocriniennes et de la reproduction ainsi que de leurs traitements qui seront ensuite approfondis en 4^e année.

Modalités d'enseignement:

L'enseignement est réalisé de manière intégrative entre les différentes disciplines et dispensé selon un ordre chronologique répondant idéalement à une cohérence au mieux d'organe ou de pathologies.

Les cours seront dispensés en présentiel **amphi 1** ou sous forme d'e-learning (e-L). Lors le cours est dispensé en présentiel, il peut exister également un e-L, venant en complément du cours. Pour l'examen, c'est le cours en présentiel qui prime.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1. Bases anatomiques, physiologiques, histologiques et biochimiques

- Généralités (glandes, sécrétions, classes hormones, ...) ; mode d'action des hormones ; principes de physiologie endocrine (3h)
- Dosages hormonaux principes : (immunoanalyse, spectrométrie de masse), pièges (2h)
- Histologie, biochimie, physiologie, imagerie des principales glandes endocrines et de l'appareil reproducteur (surrénales, thyroïde, parathyroïdes, gonades, hypophyse) (12h)

2. Séméiologie clinique et para clinique (dont imagerie et séméiologie biologique)

- Séméiologie clinique et biologique des anomalies sécrétoires des principales glandes endocrines (11h)
- Adénomes hypophysaires (2h), diabète insipide (1h), HTA endocrine (cushing, phéochromocytome, hyperaldostéronisme) (1h), insuffisance surrénalienne (1h), nodules thyroïdiens, dysthyroïdies, hyperparathyroïdie primaire (4h)
- Physiologie de la régulation de la pression artérielle (1h)
- Physiologie de la régulation glycémique ; séméiologie des hyperglycémies et des hypoglycémies (3h)
- Diabète sucré ; diabète (3h)
- Séméiologie et principaux examens de la reproduction et en particulier en gynécologie (2h)

- Hypogonadisme, hirsutisme/hyperandrogénie (2h)
- Séméiologie et diagnostic de la grossesse et de son suivi (6h).
- Séméiologie des anomalies sécrétoires endocriniennes en pédiatrie (2h)
- Retard de croissance, puberté précoce (2h)

A noter que ces enseignements magistraux et les enseignements pratiques de séméiologie sous la forme d'ED sont obligatoires et complémentaires.

3.Bases pharmacologiques de traitement

Traitements antidiabétiques (1h)

Hypolipémiants et médicaments de l'obésité (2h)

Corticothérapie substitutive et thérapeutique (1h)

Pharmacothérapie de l'axe gonadotrope (2h)

En cas de question ou si vous remarquez une discordance sur certains points entre les différents cours de l'UE, n'hésitez pas à utiliser le forum sur moodle ou à contacter les enseignants concernés, AVANT l'examen final.

Enseignement complémentaire

Il s'agit d'illustrations de type « pour aller plus loin » à propos de certaines thématiques des enseignements de cette UE à travailler en autonomie grâce à des documents disponibles sur Moodle :

- L'obésité et la découverte de la leptine
- La thyroïde et l'iode
- Le dépistage à la naissance de l'hyperplasie congénitale des surrénales
- Dysphorie de genre : Prise en charge, hormonothérapie et suivi

En complément :

Polycopié national de séméiologie endocrinienne (collège national des enseignants – version 2023)

<https://www.s fendocrino.org/polycopie-de-semiologie/>

<https://www.s fendocrino.org/polycopie-des-enseignants-5eme-edition-2021/>

Enseignement de séméiologie endocrinienne et gynécologique :

ED de 2h/groupe de 10 entre novembre et décembre

Contact : semeiologie-pratique@u-bordeaux.fr

Programme : travail en petits groupes de 4

Enseignement assuré par les CCA d'endocrinologie/diabétologie/nutrition/gynécologie médicale et obstétrique

Bâtiment TP séméiologie

Examen 1^{ère} session : épreuve totale de 1 heure sous forme de QCM, ou questions rédactionnelles

Examen 2^{ème} session : épreuve totale de 1 heure sous forme de QCM, ou questions rédactionnelles, ou épreuve orale.

Examen pour l'enseignement complémentaire : 30 minutes en QCM ou QROC sur cas clinique et documents additionnels, ou oral.

Afin de mieux préparer l'examen de décembre, il vous sera proposé de manière non obligatoire mi-octobre et mi-novembre 2 sessions d'entraînement sur THEIA sous forme de 20 QCM par session avec une note indicative qui ne comptera plus dans la note finale mais qui vous permettra de travailler régulièrement et d'évaluer votre niveau de connaissances.

Les corrigés de ces sessions d'entraînement seront disponibles pour les étudiants ayant participé aux sessions.

Coordonnateurs : Pre C. ROORYCK-THAMBO et Dr J. VAN GILS (Génétique)

Pr R. ENAUD (Sémiologie pédiatrique)

caroline.rooryck-thambo@chu-bordeaux.fr / julien.van-gils@chu-bordeaux.fr

raphael.enaud@chu-bordeaux.fr

Equipe pédagogique : Génétique

B. ARVEILER, F. BAUDUER, C. COURDIER, C. GOIZET, D. LACOMBE, P. PENNAMEN, C. PORTERET, C. ROORYCK-THAMBO, J. TINAT, J. VAN GILS, V. MICHAUD

Equipe pédagogique : Sémiologie pédiatrique

S. DUCASSOU, C. ESPIL, D. BROUSSE, M. PACCALIN, R. ENAUD

UE Génétique

Objectifs pédagogiques:

Permettre à l'étudiant, quelle que soit sa future spécialité, d'acquérir les notions essentielles :

- au diagnostic génétique clinique et biologique (cytogénétique et génétique moléculaire)
- au conseil génétique
- à la prise en charge des patients atteints de maladies génétiques et de leur famille

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Génétique (30h)

1. Introduction. Hérité mendélienne. Conseil génétique et enjeux éthiques **(2h)**
2. Hérité non mendélienne : hérité mitochondriale, empreinte génomique et signature épigénétique **(2h)**
3. Hérité multifactorielle / génétique des maladies complexes **(2h)**
4. Architecture, structure et fonction du génome humain **(2h)**
5. Mutations dynamiques de l'ADN et syndrome de l'X-fragile **(2h)**
6. Cytogénétique conventionnelle : Anomalies des autosomes (trisomie 21) et des gonosomes **(2h)**
7. Cytogénétique moléculaire : aspects cliniques et biologiques des syndromes microdélétionnels récurrents **(2h)**
8. Techniques d'analyse des anomalies génétiques à l'échelle du gène **(2h)**
9. Interprétation des variants ponctuels **(2h)**
10. Génétique des populations **(2h)**
11. Génétique prédictive et neurogénétique **(2h)**
12. Diagnostic prénatal et diagnostic pré implantatoire **(2h)**
13. Maladies rares et dépistage néonatal. Mucoviscidose **(2h)**
14. Perspectives thérapeutiques **(2h)**
15. Oncogénétique **(2h)**

UE Séméiologie pédiatrique

Permettre à l'étudiant, quelle que soit sa future spécialité, d'acquérir les notions essentielles :

- à l'examen clinique de l'enfant en bonne santé, adapté à chaque tranche d'âge (nouveau-né, nourrisson, adolescent)
- à l'évaluation clinique de l'enfant malade, notamment face à la fièvre, la détresse respiratoire et la déshydratation
- au dépistage des troubles du développement psychomoteur, de la croissance et de la puberté
- à la prévention et à la vaccination, piliers de la pratique pédiatrique
- à la prise en charge de la douleur de l'enfant, par des outils d'évaluation adaptés à l'âge

Le contenu sur Moodle constitue le document de référence pour les connaissances attendues en réponse à ces objectifs pédagogiques.

Séméiologie pédiatrique (10h)

- Comment examiner un enfant ? Particularités pédiatriques de la séméiologie médicale
- Séméiologie de la croissance et du développement somatique de la naissance à l'adolescence
- Séméiologie du développement psychomoteur de la naissance à l'adolescence
- Séméiologie néonatale
- Séméiologie de l'hydratation
- Séméiologie de la douleur chez l'enfant

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session : épreuve d'une durée de 1 heure sous forme de QCM ou questions rédactionnelles.

2^{ème} session : épreuve d'une durée de 1 heure sous forme de QCM ou questions rédactionnelles, ou épreuve orale.

La répartition du nombre de questions entre l'UE de génétique et l'UE de séméiologie pédiatrique sera adaptée au volume d'heures de cours et d'ED de ces deux UE.

UE : Rein et voies urinaires

Coordonnatrice : Pre Claire RIGOTHIER

claire.rigothier@chu-bordeaux.fr

Equipe pédagogique :

P. BERGER, S. BOUCHET, A. CALLAUD, L. COUZI, B. CHAUVEAU, A. DELGOVE, E. DOBREMEZ, E. FOURAGE, N. GRENIER, J. HARAMBAT, V. JECKO, M.L. MARTIN-NEGRIER, C. MORGAT, A. PARIENTE, S. POGGIO, C. RIGOTHIER, G. ROBERT

Objectifs pédagogiques

Présentation générale de l'organisation morphologique et fonctionnelle du rein et des voies urinaires en développant les bases utiles à la compréhension des signes cliniques et para cliniques.

Séméiologie clinique (médicale et chirurgicale) et para clinique (biologie, imagerie...).

Introduire des notions de dysfonctions en privilégiant le choix d'exemples les plus fréquents et/ou les plus démonstratifs et connaître leurs principaux moyens d'études.

Principes de l'adaptation du rein à la réduction néphronique.

Aspects physiopathologiques et bases pharmacologiques des traitements.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

L'enseignement de ce module se découpe en 3 phases : des cours magistraux principalement en e-learning, des contrôles continus, puis des enseignements dirigés.

Cours Magistraux (37h)

Cette année, les cours magistraux sont tous proposés en e-learning sur Moodle Santé (référentiel rédigé par l'enseignant ou cours enregistré), à l'exception de l'anatomie qui garde un enseignement en amphithéâtre.

Anatomie (4h-Amphi) PRE A. DELGOVE – Pr V. JECKO

Anatomie des reins et des surrénales, pédicules rénaux, uretère et vessie et anatomie fonctionnelle de la miction

Physiologie (8h-Moodle santé) Pr P. BERGER

Compartiments liquidiens. Équilibre acide-base. Physiologie rénale.

Histologie– Embryologie - Anatomopathologie (6h- Moodle santé)

Embryologie de l'appareil urinaire Dr S. POGGIO

Les voies urinaires excrétrices et prostate Dr S. POGGIO

Histologie du rein Dr S. POGGIO

Anatomie pathologique des voies urinaires Dr B. CHAUVEAU

Histophysiologie rénale et introduction à la pathologie Dr B. CHAUVEAU

Séméiologie clinique et para clinique (11h-Moodle santé)

Séméiologie urologique adulte : troubles vésico-sphinctériens, hyperplasie bénigne de la prostate, rétention aiguë d'urine, hématurie (d'origine urologique), douleur lombaire aiguë, dysfonction érectile

Pr G. ROBERT

Séméiologie néphrologique adulte : protéinurie, hématurie d'origine néphrologique. Augmentation de la créatinine plasmatique Pre C. RIGOTHIER

Séméiologie néphrologique pédiatrique Pr J. HARAMBAT

Séméiologie urologique pédiatrique Pr E. DOBREMEZ

Imagerie radiologique de l'appareil urinaire : imagerie normale de l'appareil urinaire et génital masculin. Séméiologie des masses rénales, des calcifications urinaires, de l'obstruction urinaire. Troubles perfusionnels du rein Dr E. FOURAGE

Imagerie fonctionnelle rénale en médecine nucléaire C. MORGAT – A. CALLAUD

Physiopathologie (6h- Moodle santé)- Pr L. COUZI

Œdèmes de cause généralisée : physiopathologie. Troubles de l'hydratation : interprétation et traitement en fonction de la physiologie

Néphropathies glomérulaires : corrélations anatomo-fonctionnelles

Le syndrome urémique et la théorie du prix à payer (« trade-off hypothesis »)

Pharmacologie(4h- Moodle santé) Dr S. BOUCHET - Pr A. PARIENTE

Pharmacologie des diurétiques et des immunosuppresseurs. Reins et médicaments, IEC/ARA2

Contrôles continus (CC)

Vous aurez cette année 3 contrôles continus à distance sur THEIA :

1. Le CC1 portera sur : Anatomie & physiologie
2. Le CC2 portera sur : Histologie– Embryologie – Anatomopathologie & la sémiologie paraclinique (Imagerie radiologique de l'appareil urinaire & Imagerie fonctionnelle rénale en médecine nucléaire)
3. Le CC3 portera sur la Séméiologie clinique (urologique et néphrologique adulte & pédiatrique), la Physiopathologie, et la Pharmacologie

Enseignements dirigés (ED) (8 heures)

Des d'ED sont positionnées après les contrôles continus afin de proposer une correction détaillée des CC. L'autre but de ces ED est de revoir des notions difficiles de chaque cours et de répondre à vos questions.

- Physiologie(2h) Pr P. BERGER
- Histologie– Embryologie - Anatomopathologie(2h)
- Séméiologie clinique et para clinique(4h)

Séméiologie urologique pédiatrique (1h) Pr E. DOBREMEZ

Séméiologie néphrologique adulte (1h): Pre C. RIGOTHIER

Séméiologie néphrologique pédiatrique (1h) : Pr J. HARAMBAT

Imagerie radiologique de l'appareil urinaire (1 h) : Dr E. FOURAGE

Modalités de contrôle des connaissances théoriques :

1^{ère} session : elle comportera :

- le contrôle continu comptant pour 30% de la note :

- L'examen sera effectué sur THEIA. Il sera ouvert sur 30 minutes maximum (en fonction du nombre de question) afin que chaque étudiant puisse accéder à un support informatique.
- Ce contrôle continu sera composé de 3 sessions de 20 QRM, DP, QROC ou QROC zone maximum à faire en 20 minutes maximum (une fois l'étudiant connecté).

- une épreuve de fin d'UE de 1 heure sous forme de 40 QRM environ et DP, QROC ou QROC zone comptant pour 70% de la note

2^{ème} session : épreuve de 1 heure sous forme de 40 QRM environ, DP, QROC ou QROC zone, ou épreuve orale. Les notes du contrôle continu ne seront pas prises en compte pour la 2^{ème} session.

Une séance de TP d'histologie (2h) – Pre A. Gros, Dr S. POGGIO

Cette séance est dédiée aux « rein et voies urinaires » (présence obligatoire et contrôlée) et aura lieu à la fin du semestre. Elle comprend une observation au microscope de préparations histologiques et une participation orale active des étudiants reposant sur la reconnaissance de microphotographies projetées. Les connaissances histologiques et histo-physiologiques acquises aux cours sont donc indispensables afin de tirer le maximum de profit de cette séance. Des lames virtuelles sont également mises à la disposition des étudiants sur Moodle.

La présence au TP d'Histologie est obligatoire et sera contrôlée. Une session de rattrapage sera organisée pour absence liée à un cas de force majeure. L'absence de l'étudiant au TP de rattrapage conduira à une pénalité d'un point sur la note finale de l'UE.

Compétences acquises :

Connaissances de base et compréhension physiopathologique dans le domaine

Références :

Anatomie : Support ED : Diaporama. Document de référence : Précis d'anatomie clinique, Tome III, P. Kamina - Edition Maloine

Histologie : Histologie Humaine 3^{ème} édition - Alan Stevens, James Lowe - Edition Française 2007, Elsevier Campus référence

Physiologie : Polycopié : Physiologie rénale 2017-2018, Livre : Physiologie rénale (Chapitre de Michel Paillard dans Physiologie humaine d'Hervé Guénard, 3^{ème} édition).

Site Web : <https://moodle.u-bordeaux.fr>

(Ressource/Discipline « Physiologie »/Physiologie rénale)

Physiopathologie, Sémiologie : Livre du Collège Universitaire des Enseignants de Néphrologie : « Néphrologie » Éditions Ellipses (accès au site : <http://cuen.fr/lmd>)
« Urologie » Editions Ellipses

Pharmacologie : site Web des enseignants de Pharmacologie Médicale
www.pharmacomedicale.org

UE : De l'agent infectieux à l'hôte

Coordonnatrice : Pre C. BEBEAR

cecile.bebear@u-bordeaux.fr

Equipe pédagogique :

I. ACCOCEBERRY, Q. BEAUFILS, C. BEBEAR, E. BESSEDE, S. BURREL, C. CAZANAVE, L. DELHAES, I. GARRIGUE, M. GAY, S. IMBERT, M. LEFRANC, P. LEHOURS, E. LHOMME, F. MIALON, L. NINOVE, S. PEREYRE, O. PEUCHANT, A. M. ROGUES, E. RAMEL, J. TRACARD

Objectifs généraux :

Connaître les principaux agents infectieux (bactéries, virus, champignons, parasites, agents transmissibles non conventionnels) et les enjeux actuels en matière de santé publique, les éléments de la structure des agents infectieux, les interactions hôte-agent infectieux, la transmission des agents infectieux à l'hôte, les moyens de diagnostic d'un agent infectieux, les bases de l'utilisation des anti-infectieux et de la prévention contre les agents infectieux chez l'homme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Enseignements de Bactériologie (12h30 CM)

- Morphologie et structure bactériennes (**cours interactif** nécessitant l'apprentissage préalable du polycopié sur Moodle) **(45 min)** Pre C. BEBEAR
- Flores commensales et microbiote (**cours interactif** nécessitant l'apprentissage préalable du polycopié sur Moodle) **(45 min)** Dr E. BESSEDE
- Génétique bactérienne (**cours interactif** nécessitant l'apprentissage préalable du polycopié sur Moodle) **(1h)** Pre C. BEBEAR
- Physiologie bactérienne, pouvoir pathogène des bactéries **(1h)** Pre S. PEREYRE
- Les antibiotiques, structure, mode d'action, mécanismes de résistance (**cours interactif** nécessitant l'apprentissage préalable du polycopié sur Moodle) **(2h)** Pre C. BEBEAR
- Staphylocoques, streptocoques, pneumocoques (**cours interactif** nécessitant l'apprentissage préalable du polycopié sur Moodle) **(1h30)** Pre S. PEREYRE
- Entérobactéries et *Campylobacter*, *Helicobacter* **(1h30)** Pr P. LEHOURS
- *Neisseria meningitidis*, *Listeria monocytogenes* **(45 min)** Dr E. BESSEDE
- Bactéries responsables d'infections sexuellement transmissibles : *Chlamydia trachomatis*, *Neisseria gonorrhoeae*, *Mycoplasma genitalium*, Syphilis **(1h)** Dr O. PEUCHANT
- *Mycobacterium tuberculosis* **(30 min)** Dr O. PEUCHANT
- Bactéries responsables d'infections respiratoires : *Haemophilus*, *Bordetella*, *Legionella*. Bactéries multi-résistantes et infections liées aux soins (**cours interactif** nécessitant l'apprentissage préalable du polycopié sur Moodle) **(1h30)** Pr P. LEHOURS

Enseignements de Parasitologie – Mycologie (13h CM)

- Parasitologie - Mycologie : Introduction et place du concept One Health dans la discipline **(30 min)** Pre L. DELHAES
- Protozooses : la toxoplasmose (**cours interactif** nécessitant l'apprentissage préalable du polycopié sur Moodle) **(1h)** Pre L. DELHAES
- Protozooses : le paludisme (**cours interactif** nécessitant l'apprentissage préalable du polycopié sur Moodle) **(1h)** Pre L. DELHAES

- Parasitoses autochtones fréquentes (Giardiose – Oxyurose – Taeniasis- Toxocarose) (1h) Pre L. DELHAES
- Parasitoses tropicales (Bilharziose – Anguillulose - Ascaridiose - Amibiase – Leishmanioses cutanée et cutanéomuqueuse) (1h45) < DR S. IMBERT – DR M. LEFRANC
- Parasitoses de l'immunodéprimé (Leishmanioses viscérales - Microsporidieuses – Cryptosporidieuses) **(45 min)** Dr M. LEFRANC - DR I. ACCOCEBERRY
- Entomologie médicale : scabiose, pédiculose (**cours interactif** nécessitant l'apprentissage préalable du polycopié sur Moodle) **(30 min)** Dr E. RAMEL
- Mycologie : Introduction **(30 min)** Dr I. ACCOCEBERRY
- Levures (candidoses, cryptococcose, malassezioses) : **cours interactif** nécessitant l'apprentissage préalable du polycopié sur Moodle) **(3h)** Dr I. ACCOCEBERRY
- Mycologie : Dermatophytoses (1h30) Dr I. ACCOCEBERRY
- Mycologie : Pneumocystose **(30 min)** (**cours interactif** nécessitant l'apprentissage préalable du polycopié sur Moodle) Pre L. DELHAES
- Mycologie : les aspergilloses (**cours interactif**) **(1h)** DR S. IMBERT

Enseignements de Virologie : 14h CM

- Structure et multiplication des virus **(1h)** Pre S. BURREL
- Grippe, *paramyxoviridae* et autres viroses respiratoires **(1h)** Dr L. NINOVE
- Herpèsvirus **(2h)** Pre S. BURREL
- Viroses à transmission fécale-orale **(1h)** Dr M. GAY
- Méningo-encéphalites virales **(1h)** Dr M. GAY
- Exanthèmes viraux **(1h)** Pre S. BURREL
- Hépatites virales B, C et delta **(1h)** Dr F. MIALON
- Infections rétrovirales : HIV, HTLV **(1h)** Dr F. MIALON
- Papillomavirus humains **(1h)** Dr I. GARRIGUE
- Infections virales du voyageur et viroses émergentes **(1h)** Dr L. NINOVE
- Traitements antiviraux **(1h)** Dr I. GARRIGUE
- Virus et grossesse **(2h)** Dr I. GARRIGUE

Enseignements transversaux (4h CM)

- Epidémiologie des maladies transmissibles **(2h)** Dr E. LHOMME – Pre A. M. ROGUES
- Devenir des maladies infectieuses : hygiène, éducation, environnements nosocomiaux, systèmes de surveillance, vaccinations **(2h)** Pre A. M. ROGUES – Pr C. CAZANAVE

TP et ED :

- Parasitologie - Mycologie : 4h ED (2h Parasitologie et 2h Mycologie)
- Bactériologie : 4h ED, 2h TP (en ligne)
- Virologie : 2h ED cas cliniques
- ED transversaux : 4h en amphithéâtre

La présence aux ED (Parasitologie-Mycologie, Bactériologie, Virologie) est obligatoire (caractère non obligatoire pour le ou les ED transversal(ux)). Les étudiants, qui n'assisteraient pas aux ED et à leurs sessions de rattrapage, seront sanctionnés à raison de -1 point par absence (maximum : 5 points) sur leur note finale en session 1.

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session : épreuve globale de 1 heure 30 sous forme de QCM et/ou QROC, ou questions rédactionnelles. L'épreuve écrite finale représente 100% de la note finale.

2^{ème} session : épreuve écrite de 1 heure 30 sous forme de QCM et/ou QROC, ou questions rédactionnelles ou épreuve orale. L'épreuve écrite, ou orale, compte pour 100% de la note finale.

UE : Lecture critique d'article et biomédecine quantitative

Coordonnateurs : Pre L. RICHERT -Dr T. FERTE

laura.richert@u-bordeaux.fr – thomas.ferte@u-bordeaux.fr

Equipe pédagogique :

J. BEZIN, G. BONNET, J. COELHO, M. CHOUILLY, H. DE COURSON, R. CREUSE, M. DECILAP, T. FERTE, E. LHOMME, P. PELISSIER, H. PLOUSEAU-GUEDE, L. RICHERT, V. THEVENET, L. WITKOP

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Enseignement en présentiel (16h)

- Principes généraux de la médecine factuelle et de la lecture critique d'article (LCA) ; schémas d'étude et rappels biostatistiques
- Principes d'une étude thérapeutique
- Principes d'une étude diagnostique
- Principes d'une étude étiologique
- Principes d'une étude pronostique
- Evaluation des risques liés aux produits de santé
- Principes d'une revue systématique et méta-analyse
- Session de jeux pédagogiques

Enseignement en ligne (auto-formation et exercices d'auto-évaluation) accessible sur Moodle à partir du début de l'UE **(19h)**

- Fondamentaux pour la LCA
- Formation à la recherche documentaire

Validation:

1^{ère} session : épreuve de 20 à 30 QCM, QROC ou questions rédactionnelles.

Durée de l'examen : 50 minutes

2^{ème} session : épreuve de 20 à 30 QCM, QROC ou questions rédactionnelles, ou épreuve orale.

UE : Apprentissage de l'exercice médical

Coordonnateur : Pr W. DURIEUX

william.durieux@u-bordeaux.fr

Item 1 : La relation médecin-malade dans le cadre du colloque singulier ou au sein d'une équipe, le cas échéant pluri-professionnelle. La communication avec le patient et son entourage. L'annonce d'une maladie grave ou létale ou d'un dommage associé aux soins. La formation du patient. La personnalisation de la prise en charge médicale **(2h30 présentiel)** Pr W. DURIEUX

Item 2 : Les valeurs professionnelles du médecin et des autres professions de santé **(30 min en présentiel)** Pr W. DURIEUX

Item 3 : Le raisonnement et la décision en médecine. La médecine fondée sur les preuves (Evidence Based Medicine, EBM). La décision médicale partagée. La controverse **(1h présentiel)** Pr W. DURIEUX

Item 5 : Responsabilités médicale pénale, civile, administrative et disciplinaire. La gestion des erreurs et des plaintes ; l'aléa thérapeutique **(1/2h présentiel)** Pr W. DURIEUX

Item 6 : L'organisation de l'exercice clinique et les méthodes qui permettent de sécuriser le parcours du patient **(1/2h d'e-learning)** Pr W. DURIEUX

Partie médecine légale : Dr L. BENALI

Lors des enseignements, seront diffusées des photos pouvant heurter la sensibilité. Les visages seront floutés afin de préserver l'anonymat.

Ces supports sont restreints à l'usage des étudiants en médecine. Vous ne devez donc pas les visionner dans des espaces publics, en dehors du cadre de votre apprentissage.

Item 7 : Les droits individuels et collectifs du patient **(e-learning et 2h d'ED présentiel regroupé avec l'item 11)** Dr L. BENALI

Item 8 : Les discriminations (nouvel item) **(1h présentiel)** Dr C. ADAM

Item 9 : Introduction à l'éthique médicale **(2h d'e-learning – 1h d'ED présentiel)** Pr V. AVEROUS – Dr T. HAASER

Item 11 : Violences et santé **(e-learning et 2h d'ED présentiel regroupé avec l'item 7)** Dr L. BENALI

Item 12 : Violences sexuelles (nouvel item) **(3h présentiel regroupé avec les items 13 et 14)** Dr L. BENALI

Item 13 : Certificats médicaux. Décès et législation **(3h présentiel regroupé avec les items 12 et 14)** Dr L. BENALI

Item 14 : La mort (nouvel item) **(3h présentiel regroupé avec les items 12 et 13)** Dr L. BENALI

Item 16 : Organisation du système de soins. Sa régulation. Les indicateurs. Parcours de soins **(1/2h présentiel)** Pr W. DURIEUX

Item 17 : Télémédecine, télésanté et télé-services en santé **(1h d'e-learning)** Pre N. SALLES

Item 18 : Santé et numérique (nouvel item) **(1h d'e-learning – 1/2h d'ED présentiel regroupé avec l'item 17)** Pre N. SALLES

Item 19 : La sécurité sociale. L'assurance maladie. Les assurances complémentaires. La complémentaire santé solidaire (CSS). La consommation médicale. Protection sociale. Consommation médicale et économie de la santé **(1h de présentiel)** Pr W. DURIEUX

Partie médecine du travail : Pre I. BALDI

Item 181 : La sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme. La veille sanitaire **(e-learning et 2h d'ED présentiel regroupés avec les items 182, 183, 184 et 367)** Pre I. BALDI

Item 182 : Environnement professionnel et santé au travail **(e-learning et 2h d'ED présentiel regroupés avec les items 181, 183, 184 et 367)** Pre I. BALDI

Item 183 : Organisation de la médecine du travail. Prévention des risques professionnels **(e-learning et 2h d'ED présentiel regroupés avec les items 181, 182, 184 et 367)** Pre I. BALDI

Item 184 : Accidents du travail et maladies professionnelles : définitions et enjeux **(e-learning et 2h d'ED présentiel regroupés avec les items 181, 182, 183 et 367)** Pre I. BALDI

Item 367 : Impact de l'environnement sur la santé (nouvel item) **(E-learning et 2h d'ED présentiel regroupés avec les items 181, 182, 183 et 184)** Pre I. BALDI

Item 325 : Identification et gestion des risques liés aux médicaments et aux biomatériaux, risque iatrogène, erreur médicamenteuse **(1h d'e-learning – 1/2h d'ED présentiel)** Dr P. NOIZE

Item 327 : Principes de la médecine intégrative, utilité et risques des interventions non médicamenteuses et des thérapies complémentaires **(1h d'e-learning – 1h d'ED présentiel)**

Pr F. SZTARK – Pr P. CASTERA

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu sur THEIA sous forme de 20 QCM en 1/2h comptant pour 1/3 de la note finale.

1^{ère} session : épreuve globale **d'une durée de 45 minutes sous forme de QCM et DP** comptant pour 2/3 de la note finale.

2^{ème} session : épreuve globale **d'une durée de 45 minutes sous forme de QCM et DP** ou épreuve orale comptant pour 100% de la note finale

UE : Psychiatrie adulte, Psychiatrie de l'enfant et de l'Adolescent (PEA) et Addictologie

Coordonnateurs : Pre A. AMESTOY, Pr B. AOUIZERATE, Pre M. FATSEAS

anouck.amestoy@u-bordeaux.fr - bruno.aouizerate@u-bordeaux.fr - melina.fatseas@u-bordeaux.fr

Intervenant-es :

Pre A. AMESTOY, Pr B. AOUIZERATE, Pr T. BIENVENU, Pre C. QUILES, Pre M. TOURNIER, Pre M. FATSEAS

Présentation générale :

Les enseignements de psychiatrie de l'adulte, de l'enfant et de l'adolescent et d'addictologie s'inscrivent dans le cadre du Référentiel national du Collège National Universitaire de Psychiatrie (CNUP) et d'Addictologie et de l'Association pour l'Enseignement de la Sémiologie Psychiatrique (AESP). Ils visent à fournir aux étudiants en médecine les bases cliniques, sémiologiques et nosographiques nécessaires à la compréhension, au repérage et à la prise en charge des troubles psychiatriques à tous les âges de la vie. Ces enseignements intègrent à la fois une approche globale de la sémiologie, une connaissance actualisée des classifications internationales, des critères pour le repérage et le diagnostic et les principes d'accompagnement spécialisé.

Modalités de contrôle des connaissances théoriques:

- *le contrôle continu sera pris en compte dans la note finale sous forme de point bonus pour les étudiants ayant une note supérieure à 12/20 (2 points par CC) :*

- *L'examen sera effectué sur THEIA. Il sera ouvert sur 30 minutes maximum (en fonction du nombre de questions).*
- *Ce contrôle continu sera composé de 25+/5 questions (QI, DP, KFP)*

- une épreuve de fin d'UE de 1 heure sous forme de mini DP, KFP, TCS et QI comptant pour maximum 18 points de la note finale

1^{ère} session : épreuve de 1 heure sous forme de 30 +/5 questions (mini DP, KFP, TCS, QI)

2^{ème} session : la note sera composée à 100% d'une épreuve écrite d'1 heure sous forme de 30 +/5 questions (mini DP, KFP, TCS, QI) ou d'une épreuve orale. Les points bonus des CC ne sont pas pris en compte pour la seconde session.

Tous les cours sont sous le format e-learning avec des ED de débriefing en présentiel. Il est important de se référer au site du Collège Sciences de la Santé:

<http://www.sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes>

Psychiatrie de l'Adulte

Coordonnateur : Pr B. AOUIZERATE

bruno.aouizerate@u-bordeaux.fr

Intervenant-es :

Pr B. AOUIZERATE, Pr T. BIENVENU, Pre C. QUILES, Pre M. TOURNIER

Les objectifs de cet enseignement

N° 15	Soins psychiatriques sans consentement
N° 58	Sexualité normale et ses troubles
N° 59	Sujets en situation de précarité
N° 60	Connaître les facteurs de risque, prévention, dépistage des troubles psychiques de l'enfant à la personne âgée
N° 61	Connaître les bases des classifications des troubles mentaux de l'enfant à la personne âgée
N° 62	Décrire l'organisation de l'offre de soins en psychiatrie, de l'enfant à la personne âgée
N° 63	Troubles schizophréniques de l'adolescent et de l'adulte
N° 64	Troubles bipolaires de l'adolescent et de l'adulte
N° 65	Trouble délirant persistant
N° 66	Episode dépressif et trouble dépressif récurrent de l'adolescent et de l'adulte, trouble anxieux généralisé, trouble panique, trouble phobique, trouble obsessionnel compulsif, trouble de stress post-traumatique, trouble de l'adaptation, trouble de la personnalité
N°69	Troubles psychiques de la grossesse et du post-partum
N° 70	Troubles psychiques du sujet âgé
N° 71	Troubles des conduites alimentaires chez l'adolescent et l'adulte
N° 72	Troubles à symptomatologie somatique et apparentés à tous les âges
N° 73	Différents types de techniques psychothérapeutiques
N° 74	Prescription et surveillance des psychotropes
N° 121	Le handicap psychique
N° 351	Agitation et délire aigu
N° 352	Crise d'anxiété aiguë et attaque de panique
N° 353	Risque et conduites suicidaires chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte : identification et prise en charge

Les principaux items seront repris sous forme d'un ED pré-CC de 2h, suivi de trois ED post-CC de 2h chacun, dédiés respectivement aux troubles anxieux et dépressifs, aux troubles bipolaires de l'humeur et conduites suicidaires, et aux schizophrénies et autres troubles psychotiques.

Référentiels :

Collège National Universitaire de Psychiatrie (CNUP) et Association pour l'Enseignement de la Sémiologie Psychiatrique (AESP)

Référentiel de Psychiatrie et Addictologie

Presses Universitaires François Rabelais, version PDF téléchargeable : site : www.asso-aesp.fr

Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (PEA)

Coordonnatrice : Pre Anouck AMESTOY

Intervenants: CCA PUPEA/ Pre AMESTOY anouck.amestoy@u-bordeaux.fr

L'enseignement de PEA est proposé sous un format mixte. Les étudiants ont accès à plusieurs capsules, présentations et documents sur MOODLE qui reprennent les différents items de l'EDN.

De nombreux items concernent la psychiatrie de l'adulte et les spécificités des troubles ou des prescriptions de psychotropes dans l'enfance et l'adolescence.

Certains items et enseignements sont spécifiques à la PEA.

Items 55: Développement Psychomoteur du nourrisson et de l'Enfant

Items 56: L'enfant handicapé: orientation et prise en charge (voir items 118, 121)

Items 67: Troubles du neurodéveloppement

Items 68: Troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent

L'ensemble des items et thématiques partagées avec la Psychiatrie Adulte et spécifique à la PEA, sera repris dans les ED dédiés à la PEA, 2H d'ED P2-CC et 1h d'ED Post CC ainsi que pour l'examen final.

Pour aller plus loin : les étudiants ont accès à un MOOC spécifique aux Troubles du Spectre de l'Autisme proposé par l'Université de Bordeaux sur Fun MOOC : <https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/autispoc-socle-commun-de-connaissance-sur-les-troubles-du-spectr/>. La validation de ce parcours vous permet d'obtenir un certificat universitaire.

Les étudiants ont également accès à des capsules de formation sur les Troubles du Neurodéveloppement (TND) validés par le Collège National des Universitaires de PEA sur les TND, proposé sur la plateforme UNESS : <https://www.uness.fr/actualites/premier-module-de-formation-tnd-une-formation-en-ligne-et-gratuite-pour-les>

Référentiel:

Collège National Universitaire de Psychiatrie (CNUP) et Association pour l'Enseignement de la Sémiologie Psychiatrique (AESP)

Référentiel de Psychiatrie et Addictologie

Presses Universitaires François Rabelais, version PDF téléchargeable : site : www.asso-aesp.fr

Addictologie

Coordonnatrice : Pre Méлина FATSEAS

melina.fatseas@u-bordeaux.fr

Intervenants :

Pr M. AURIACOMBE, Dr J. DUBERNET, Dr F. RENAUD, Dr N. PISTRE, Dr MC. VIARD

Addiction et conduites dopantes :

N° 71	Troubles des conduites alimentaires chez l'adolescent et l'adulte
N° 75	Addiction au tabac
N° 76	Addiction à l'alcool
N° 77	Addiction aux médicaments psychotropes (benzodiazépines et apparentés)
N° 78	Addiction au cannabis, à la cocaïne, aux amphétamines, aux opiacés, aux drogues de synthèse
N° 79	Addictions comportementales
N° 80	Dopage et conduites dopantes

L'enseignement d'addictologie est organisé sous un format mixte.

Les étudiants ont accès sur la plateforme Moodle UB de l'Université à des présentations et documents permettant une auto-formation et une auto-évaluation en e-learning.

L'enseignement en ligne comprend une partie cours, sous forme de vidéo, de diapositives et d'un polycopié ainsi que de documents complémentaires. Sont associés des Quiz, de type QRM, qui sont des points clefs d'apprentissage et permettent d'accéder aux différentes étapes successives de l'enseignement et maîtriser les acquis.

Les étudiants doivent aussi travailler les items de l'EDN conformément au référentiel proposé. Des questions d'addictologie seront posées au cours du contrôle continu et lors de l'épreuve terminale.

Les items seront travaillés autour de dossiers progressifs dans les ED dédiés à l'addictologie en présentiel, 2h en pré-CC et 2h en post CC.

Référentiels :

Référentiel de Psychiatrie et d'addictologie : Collège Universitaire National des enseignants en addictologie, document PDF téléchargeable site du CUNEA

Référentiel de psychiatrie : Presses Universitaires François Rabelais, version PDF téléchargeable :

www.asso-aesp.fr

Enseignements complémentaires

Les étudiants de DFGSM 3 devront valider obligatoirement un enseignement complémentaire.

Ils devront prendre une inscription pédagogique parmi les choix suivants :

1) une UE complémentaire nécessitant, compte tenu des capacités d'accueil restrictives, l'accord préalable de l'enseignant responsable parmi les suivants :

- **Tutorat**
- **Anglais médical**
- **UER (Unité Enseignement Recherche) *** (voir page 50)
- **Ecole Santé Sciences** (voir page 51)

Seuls les étudiants ayant suivi le parcours Santé Sciences en DFGSM 2 peuvent choisir cet enseignement.

* pour chaque UER : un contrôle continu et/ou une épreuve terminale d'une durée de 1 à 2 heures est organisée sous la responsabilité du coordonnateur.

L'exercice du tutorat en DFGSM 2 et DFGSM 3 puis l'obtention de l'enseignement didactique valideront un enseignement complémentaire en DFGSM 2, DFGSM 3 et un module d'enseignement complémentaire en DFASM.

Tous les étudiants devront informer la gestion des cursus étudiants des formations médicales, au plus tard le 29 septembre 2026, du choix de l'enseignement complémentaire qui validera leur année d'études médicales pour finaliser l'inscription pédagogique de cette UE. Il est réglementairement impossible de modifier en cours d'année l'inscription à l'enseignement complémentaire.

Coordonnateurs : Pr D. GRUSON – Dr M. GRIOT

didier.gruson@chu-bordeaux.fr – marine.griot@u-bordeaux.fr

Intervenants : Pr D. GRUSON – Dr M. GRIOT

La participation des étudiants de DFGSM 2 au tutorat est fortement encouragée par la faculté de médecine de Bordeaux afin de permettre à tous les étudiants de 1^{ère} année qui le souhaitent de se préparer dans les meilleures conditions.

L'activité du tuteur est couplée à un enseignement de didactique dispensé sur deux ans. Seuls les étudiants ayant validé les deux années d'enseignement sont titulaires de l'enseignement didactique.

L'UE complémentaire didactique sera validé uniquement à la fin du DFGSM 3 si :

- présence obligatoire à l'ED avec intervenants au cours de la première année (DFGSM 2)
- note au moins 10/20 (note par les responsables des tuteurs) à la fin de la première année (DFGSM 2)
- note au moins 10/20 (donnée par les coordinateurs) lors d'une présentation orale de 10 minutes à la fin de la seconde année (DFGSM 3)
- note au moins 10/20 (note par les responsables des tuteurs) à la fin de la seconde année (DFGSM 3)

L'exercice du tutorat en DFGSM 2 et DFGSM 3 puis l'obtention de l'enseignement complémentaire didactique valideront un enseignement complémentaire en DFGSM 2, DFGSM 3 et un module d'enseignement complémentaire en DFASM. L'étudiant ne participant pas au tutorat, la seconde année (DFGSM 3), ne validera pas l'UE complémentaire et ne bénéficiera pas de l'avantage d'une validation en DFGSM 3 ni en DFASM.

1. L'activité du tuteur

Elle est organisée et suivie par les étudiants responsables du tutorat (Association des Carabins) et le Doyen de l'UFR ou son représentant.

Elle est validée selon des modalités précisées en Conseil d'UFR.

2. La participation à l'enseignement de didactique (1^{ère} partie)

2.1. Objectifs

Apporter des notions pédagogiques de base aux tuteurs par :

- une réflexion sur le processus général de l'enseignement, la motivation, les stratégies d'apprentissage, le soutien aux tutorés
- une formation aux techniques d'enseignement : réalisation d'exposés avec un support visuel, travaux de groupes, rédaction et correction de sujets, évaluation d'enseignement
- rédaction de documents d'enseignement

Valoriser le tutorat au bénéfice des tuteurs et des tutorés.

2.2. Organisation

Les séances de travail sont les suivantes : exposé introductif et présentations d'exposés d'UE tutorée par les tuteurs (1^{ère} année DFGSM 2) et présentations d'exposés spécifiques à la filière en fin de seconde année d'enseignement complémentaire (DFGSM 3) devant un enseignant intervenant.

2.3. Thèmes

Rédaction et évaluation (qualité intrinsèque et niveaux cognitifs) de QCM et de questions rédactionnelles, stratégies d'apprentissage, soutien aux tutorés, communication (notions générales, réalisation d'exposés sur des sujets médicaux), travail de groupes, apprentissage par problèmes, évaluation des enseignements, exposés de séméiologie.

Coordonnateur : M. Thibault MARTHOURET

thibault.marthouret@u-bordeaux.fr

Intervenant : T. MARTHOURET

Volume horaire : 30 heures (capacité : 70 places)

Tous les cours auront lieu au deuxième semestre.

La moitié des places (35) est réservée aux étudiants nécessitant une amélioration de leur niveau d'anglais. Ils seront sélectionnés après avoir postulé, sur la base de leur note d'anglais de 1^{ère} session en DFGSM 2 (priorisation des notes les plus basses).

Une autre moitié des places (35) sera attribuée aux étudiants ayant postulé le plus rapidement dans le délai indiqué.

Les demandes sont à faire à : julien.dulong@u-bordeaux.fr

Du lundi 14 septembre au vendredi 18 septembre.

Toute demande faite avant et/ou après cette période ne sera pas prise en compte.

Les étudiants retenus en seront informés avant le 30 septembre.

Objectifs :

Compréhension et expression orale et écrite dans un contexte médical.

Travail systématique sur les 4 savoir-faire langagiers à partir de toutes formes de documents authentiques, y compris des articles de recherche, portant sur des thèmes d'intérêt médical.

Evaluation

1^{ère} session :

Contrôle continu 100%.

2^{ème} session :

100% de l'épreuve finale.

Epreuve orale.

Parcours d'initiation à la recherche en Santé

Unités Enseignement Recherche (U.E.R et stage recherche)

INFORMATIONS

L'enseignement du parcours recherche santé est destiné à renforcer les connaissances scientifiques des étudiants en Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique, pour les préparer réellement à la recherche et leur permettre d'accéder en deuxième année du Master Recherche après validation du second cycle de leurs études de Santé.

La validation de deux UER et d'un stage de recherche, d'une durée de 140 heures minimum et 280 heures maximum, effectué dans un laboratoire labellisé permet, sous réserve de validation du DFASM 3, d'obtenir l'équivalence d'un master 1 (60 ECTS) en vue d'une inscription ultérieure en master 2 à visée recherche.

Inscription à une UER

L'inscription au parcours initiation à la recherche se fait via la plateforme Moodle. Les modalités d'inscription et le lien sont disponibles ici :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-Recherche>

Si l'UER est choisie comme enseignement complémentaire, l'inscription doit être faite avant le mercredi 9 septembre 2026.

L'inscription en UER est distincte de l'inscription en Médecine. Les étudiants souhaitant s'inscrire à une UER doivent également se signaler auprès de leur gestionnaire de cursus étudiants des formations médicales lors de leur choix d'UE complémentaire, si l'UER est choisie comme enseignement.

Inscription au stage recherche

Les étudiants souhaitant effectuer un stage de recherche doivent impérativement s'inscrire via la plateforme Moodle en remplissant la fiche d'inscription au stage de recherche. Les modalités d'inscription et le lien sont disponibles ici :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-Recherche>

Le programme détaillé des UER ouvertes en 2026-2027 et les modalités du parcours recherche santé et du stage recherche sont disponibles sur le site du Collège Sciences de la Santé :

sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-recherche

Service de gestion des cursus étudiants LMD Santé (Bâtiment 5D – RDC - Porte I)

05 57 57 13 25

scolarite.lmd.sante@u-bordeaux.fr

Ecole Santé Sciences : une formation précoce à la recherche en parallèle de vos études de santé

L'Ecole Santé Sciences est un **double cursus sélectif** ouvert aux étudiants en Médecine, Pharmacie et Odontologie. Il débute en seconde et troisième année d'études de santé.

L'objectif de cette formation d'excellence est de proposer, en parallèle des études de santé, un enseignement scientifique important permettant l'accès aux masters de l'Université puis à un doctorat de sciences.

Ce double cursus permettra aux étudiants de participer activement à la recherche biomédicale durant leurs études et dans leurs pratiques futures.

La description de ce double cursus est disponible sur le site du Collège des Sciences de la Santé par le lien :

sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Double-cursus-Ecole-Sante-Sciences

Attention : le dossier de candidature complet doit être envoyé **avant le 4 septembre 2026**. Toutes les informations sont disponibles sur cette page web.

Schématiquement :

Enseignement de niveau « Master 1 », il comprend :

- 8 modules de 3 jours chacun avec des TP (et contrôle des connaissances), soit 100 heures d'enseignement en DFGSM 2 : mathématiques, physique, chimie, biologie ; 100 heures en DFGSM 3 : cardio-vasculaire, neurosciences, immunologie, sciences et humanités
- 2 stages de recherche de 2 mois chacun
- une UER

La validation complète ouvre la possibilité d'inscription en Master 2 dès la quatrième année d'études de santé.

Master 2 scientifique : se déroule à temps plein et nécessite une interruption des études de santé entre le DFGSM 3 et le DFASM 1. Les masters 2 comprennent deux parties : théorique et pratique en laboratoire (6 mois).

Doctorat scientifique : travail de recherche à temps plein nécessitant également une interruption (3 ans), soit immédiatement après le Master 2 avant un retour en DFASM 1, soit lors du 3^{ème} cycle des études de santé (« internat »).

L'inscription au double cursus Santé Sciences est distincte de l'inscription en Médecine. Les étudiants souhaitant s'inscrire à ce double cursus doivent également se signaler auprès de leur gestionnaire de cursus étudiants des formations médicales lors de leur choix d'UE complémentaire si celle-ci est choisie.

La validation de deux des quatre modules d'enseignement (cardio-vasculaire, neurosciences, immunologie, sciences et humanités) permet de valider l'enseignement complémentaire.

Valorisation du parcours de formation

La valorisation du parcours étudiant s'inscrit dans le cadre de la réforme du 2^e cycle (R2C) et compte 10% de la note finale du classement général des étudiants en fin de DFASM3. Les points parcours sont comptabilisés à une valeur maximale de 60.

Le parcours de formation des candidats est examiné par l'université sur la base de la grille nationale figurant en annexe de [l'arrêté du 28 septembre 2023](#) (portant modification [de l'arrêté du 21 décembre 2021](#) relatif à l'organisation des épreuves nationales donnant accès au troisième cycle des études de médecine).

Référentes de parcours : Pre Claire MAJOUFRE, Dr Marie-Christine BEAUVIEUX

Informations pratiques :

Site du Collège Santé, rubrique points parcours :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Medecine/Points-parcours>

Pour toute question :

1/ se référer à la FAQ sur le site du Collège Santé

2/ envoyer un courriel sur la boîte mail dédiée : pointsparcours@u-bordeaux.fr

VALORISATION DU PARCOURS DE FORMATION (PLAFOND FIXÉ À 60 POINTS)

	Élément du parcours	Justificatif	Points
Cursus médecine	Validation d'UE supplémentaire(s) facultative(s)	Attestation de validation de l'UE	10 <i>(40 points maximum)</i>
Cursus hors médecine	Validation d'année(s) de formation hors médecine, première année de parcours de formation antérieurs mentionnés aux 1 ^{er} et 2 ^{es} de l'article R. 631-1 du code de l'éducation, et première année de diplôme national de licence	Attestation de validation des ECTS	10 points par 60 ECTS validés
	Validation d'une première année de master	Attestation de réussite	40
	Validation d'une deuxième année de master	Attestation de réussite	60
	Validation d'une thèse d'université	Attestation de réussite	60
	Publication d'article(s) dans une revue à comité de lecture	Référence de l'article publié	10
Engagement étudiant <i>Seul un de ces trois éléments peut être valorisé à hauteur de 40 points. En cas de cumul, le (ou les) UE supplémentaire(s) est(sont)</i>	Validation d'une UE d'engagement associatif (activité bénévole, fonctions électives...) (1)	Attestation de validation de l'UE	40
	Validation d'une UE d'engagement pédagogique (tutorats universitaires, recherche en pédagogie...)	Attestation de validation de l'UE	40
<i>valorisée(s) à hauteur de 10 points, chacune correspondant à l'élément de parcours « Validation d'UE supplémentaire(s) facultative(s) »</i>	Validation d'une UE d'engagement social ou civique, notamment : - une activité au titre d'un engagement à servir dans la réserve opérationnelle prévue à l'article L. 4211-1 du code de la défense (1) ; - un engagement de sapeur-pompier volontaire prévu à l'article L. 723-3 du code de la sécurité intérieure (1) ; - un engagement de service civique prévu au II de l'article L. 120-1 du code du service national (1) ; - un contrat de volontariat dans les armées prévu à l'article L. 121-1 du code du service national et à l'article L. 4132-11 du code de la défense (1).	Attestation de validation de l'UE	40
Expérience professionnelle	Expérience professionnelle réalisée dans tout domaine hors champ de la formation en santé	Attestation de l'employeur	10 points/70h ou 20 points/140h <i>(30 points maximum)</i>
Mobilité <i>Les stages de mobilité peuvent se cumuler</i>	Stage mobilité courte hors subdivision* (durée minimale d'un mois) (1) <i>* La mobilité est possible au sein d'une même subdivision si celle-ci comprend plusieurs UFR de médecine</i>	Attestation de validation de stage	15
	Stage mobilité courte internationale (durée minimale d'un mois)	Attestation de validation de stage	20
	Stage ERASMUS d'un semestre	Attestation de validation de stage	40
	Stage ERASMUS de deux semestres	Attestation de validation de stage	60
Linguistique <i>Les compétences linguistiques peuvent se cumuler</i>	Niveau de langue B2 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	10
	Niveau de langue C1 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	20
	Niveau de langue C2 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	30

Modalités pratiques des examens

L'étudiant doit:

- **être présent dans la salle d'examen un quart d'heure avant** le début des épreuves
- **présenter sa carte d'étudiant** à l'entrée de la salle d'examen et la poser bien en vue sur le rebord de sa table
- **se placer au numéro de table** qui lui est attribué

L'étudiant ne doit pas détenir de porte-documents, cartable, sac ou matériel susceptible de contenir des cours ou informations similaires. L'usage des calculatrices est interdit.

Les casques normalement destinés à isoler du bruit ainsi que tout support vestimentaire susceptibles de dissimuler des moyens d'information ou de communication, sont interdits et les téléphones portables doivent être éteints et rangés dans les sacs ; **les sacs doivent être déposés dès l'entrée dans le centre d'examen.**

Tout étudiant porteur de documents en cours d'épreuve (même s'il ne les consulte pas) ou surpris en flagrant délit de communication est passible de sanctions disciplinaires.

La fraude ou tentative de fraude peut entraîner pour l'intéressé la nullité de l'épreuve et une convocation devant la section disciplinaire de l'Université de Bordeaux.

L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après la distribution des sujets et ce quel que soit le motif du retard.

Les étudiants ne sont pas autorisés à quitter la salle avant la fin de l'épreuve. **L'étudiant doit remettre obligatoirement sa copie, QROC ou QCM, identifiée, même si ce document est blanc.** L'absence d'un candidat à une ou plusieurs épreuves écrites est sans recours. Elle est assimilée à la remise d'une copie blanche et notée zéro.

A la fin de l'épreuve,

- les candidats doivent se signaler en silence et attendre à leur place pour l'émargement et la remise de leur tablette
- les candidats doivent poser leur stylo et se tenir debout, silencieux, pendant le ramassage et la comptabilisation des copies.

Surveillance

La surveillance des épreuves écrites est assurée par les soins et sous la responsabilité des professeurs ou de leurs collaborateurs ayant assuré l'enseignement.

Le personnel administratif est chargé de l'organisation **matérielle** des examens.

Délibérations

Les enseignants se réunissent en jury : les notes sont alors arrêtées. Elles sont définitives, aucune révision ne peut avoir lieu sauf erreur matérielle constatée.

LE JURY EST SOUVERAIN ET SES DECISIONS SONT SANS APPEL

Textes de référence

Loi d'orientation du 12 novembre 1968 modifiée, loi du 26 janvier 1984 sur l'Enseignement Supérieur modifiée

Arrêté du 18 mars 1992 modifié

Circulaires n° 82-105 du 7 mars 1982, n° 86-156 du 24 avril 1986 et n° 4 du 22 mars 1994 en faveur des étudiants handicapés

Décisions du Conseil de l'UFR Sciences Médicales – Faculté de Médecine de Bordeaux

Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales

Réglementation

REGLEMENTATION DU DFGSM 3 **ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027**

- VU** la loi d'orientation du 12 novembre 1968 modifiée
- VU** la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur modifiée
- VU** l'arrêté du 18 mars 1992 modifié, relatif à l'organisation du 1^{er} cycle et de la 1^{ère} année du deuxième cycle des études médicales
- VU** les décisions du Conseil de l'UFR Sciences Médicales – Faculté de Médecine de Bordeaux
- VU** l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales
- VU** l'article 1 de l'Arrêté du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé

Conditions de validation

Le DFGSM 3 comporte 13 Unités d'Enseignement (UE) et un enseignement complémentaire.

Les étudiants redoublant le DFGSM 3 sont tenus de valider la totalité des UE, un enseignement complémentaire, l'enseignement de séméiologie pratique à la faculté et tous les stages de séméiologie à l'hôpital.

Pour être déclarés admis, les candidats doivent réunir toutes les conditions suivantes :

- obtenir la moyenne (note $\geq 10/20$ (note $\geq 12/20$ pour l'UE séméiologie pratique) ou la validation
 - à chacune des UE obligatoires communes
 - à l'enseignement complémentaire
- avoir validé les stages de séméiologie à l'hôpital

Les candidats non admis à la 1^{ère} session repasseront à la 2^{ème} session toutes les UE non validées.

Les résultats facultaires de la première session d'examen du DFGSM 3 seront pris en compte pour le choix de l'enseignement complémentaire en DFASM 1.

Redoublement

A l'issue de la 2^{ème} session, les étudiants qui n'ont pas validé la totalité des épreuves (y compris l'enseignement de séméiologie pratique à la faculté) redoublent. Lors du redoublement, ils doivent valider toutes les UE et refaire tous les stages.

Les sessions

Les étudiants ne peuvent bénéficier dans une UE que de **deux sessions d'examens par an**.

La situation des étudiants absents en partie ou en totalité à l'une des deux sessions pour cas de **force majeure** sera examinée par le Conseil pédagogique de l'UFR. Un dossier complet, comportant toutes les pièces justificatives concernant cette absence, devra être déposé à la gestion des cursus étudiants des formations médicales **dans un délai maximum de 5 jours ouvrables après l'examen**. Si les motifs invoqués sont expressément reconnus comme "cas de force majeure", des épreuves pourront être exceptionnellement organisées dans un délai minimum de 15 jours après la clôture de la 2^{ème} session.

La première affectation hospitalière de DFASM 1 pour les étudiants Erasmus partis à l'étranger en DFGSM 3 pourra être déterminée par la Faculté sans participation au choix général.

Exclusion des études médicales

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de trois inscriptions en DFGSM 2 ou en DFGSM 3. Une quatrième inscription pourrait être accordée, à titre dérogatoire, par le doyen de l'UFR des Sciences Médicales, après avis favorable de la commission des étudiants en difficulté.

